L'Ami du Peuple

JOURNAL REGIONAL DE L'ONTARIO NORD

VOL. II, NUMÉRO 33 — Le numéro, 5 sous. — "Je crains Dieu, cher Abner, et n'ai point d'autre crainte" —*Racine.* — Sudbury, Ont., jeudi, 20 janvier 1944

Organisateur du Bloc à Sudbury

Dimanche dernier, un organisateur du Bloc Populaire poussait une pointe vers Sudbury. C'était M. Marcel Poulin, assistant de Philippe Girard, organisateur du Bloc Populaire à Montréal.

Débarqué sur le train de midi, il repartait pour Ottawa et Hull à minuit du même jour. C'était histoire de venir bonjourer des amis, leur dire qu'on ne les oubliait pas là-bas et qu'on voulait des représentants de Nipissing au congrès du Bloc du 3 au 6 février.

Là-bas, de dire M. Poulin, on sait que le parti libéral est fini dans Nipissing, mais on ne peut envisager le fait qu'au fédéral, les Canadiens français du district, qui se sont montrés si opposés à la conscription et à l'impérialisme pendant le plébiscite, puissent aller voter pour la C.C.F. impérialiste, conscriptionniste et en plus centralisatrice. Nous, Canadiens français, de tout le Canada, sommes contre la centralisation et ce fait est encore plus vrai pour les minorités, la minorité ontarienne, par exemple, qui a combattu si longtemps pour ses écoles, justement pour en avoir le contrôle.

M. Poulin a charmé tous ceux qu'il a rencontrés et a promis qu'après le congrès on aura plus de loisirs là-bas et on pourra venir plus longuement au milieu de nous. A une petite assemblée qui réunissait un groupe intéressé, on nomma un comité temporaire pour s'occuper surtout d'avoir une délégation raisonnable au prochain congrès du Bloc, du 3 au 6 février. Président, M. J.-A. Lapalme; vice-président, M. E. Blais; secrétaire, M. Lionel Campeau.

Election à une section juvénile

Le 13 janvier 1944 la section juvénile St-Jean-Baptiste de l'école St-Louis-de-Gonzague, tenait son élection. Jusqu'à nos petits bonshommes qui font un change dans leur personnel. C'est bon signe, car il marque l'intérêt porté à leur équipe. Voici le conseil que la majorité des membres de la section nomma pour diriger le mouvement. Président, M. Roger Charette; vice-président, Jean-Guy Tittley; secrétaire, Maxime Ducharme; 1er conseiller, Antoine Quenneville; 2e conseiller, Roger Latourelle. Les officiers du conseil précédent étaient dans le même ordre, Maurice Goddard, Maxime Ducharme, Jean-Guy Tittley, Roger Charette et Antoine Quenneville.

L'Ami du Peuple félicite les nouveaux élus particulièrement leur premier geste qui a été de faire tout en ordre commençant par la publication du résultat de leur élection dans leur journal local.

Permis en retard

Les nouveaux envois de permis pour véhicules motorisés, licences de chauffeur et cartes de transfer pour véhicules motorisés n'arriveront pas à Sudbury avant le 24 janvier. Le ministre de la voirie George H. Doucette a annoncé que le délai est causé par les imprimeurs du gouvernement. Le délai retarde la vente des véhicules motorisés à Sudbury et cause bien des ennuis. Ceux qui achètent des véhicules motorisés ne peuvent obtenir leur carnet de ration pour l'essence avant d'avoir un transfer officiel. Les permis et licences de 1943 seront valides toutefois jusqu'à ce que les autres soient disponibles. Il n'y aura pas de nouvelles plaques cette année. Elles seront remplacées par une estampe portant le permis de 1944. Morgan Wighton qui a été nommé vendeur de licences pour Sudbury déclare que son bureau sera ouvert dès que les permis seront disponibles. Il ajoute que toute personne ayant affaire aux E.-U. devrait se procurer une lettre spéciale pour rendre ses plaques valides durant la période de temps qui s'écoulera jusqu'à ce que les nouvelles plaques arrivent.

Lettre d'Ottawa

LA DISSOLUTION DU PARLEMENT PEUT SURVENIR, COMME EN 1940, DES L'OUVERTURE DE LA SESSION

Aucun indice, toutefois, ne décèle la décision de M. King. — Quant à eux, les députés tiendraient à siéger assez longtemps pour recevoir leur indemnité complète.—Le discours du Trône demeure une énigme.—Il y aurait de nombreux indépendants sur les rangs dans le Québec aux prochaines élections générales fédérales.

(De notre correspondant particulier)

Ottawa. — Députés et sénateurs commencent à arriver dans la Capitale en vue de la prochaine session qui s'ouvrira dans les derniers jours du mois. Ce sera une grosse session.

Le gouvernement King commence sa quatrième année. C'est normalement sa dernière avant l'appel au peuple. Quand le premier ministre décidera-t-il de tenir des élections générales? C'est la première question que députés et sénateurs se posent.

M. King n'a posé aucun acte et n'a prononcé aucune parole qui peuvent servir d'indice aux observateurs politiques et aux représentants du peuple. Tout ce que nous savons, c'est ce que le premier ministre a dit dans le discours qu'il prononçait devant la Fédération libérale nationale l'automne dernier. A cette occasion, le chef du Parti libéral a fait savoir, en termes assez clairs, qu'il ne chercherait pas à dépasser sa durée normale d'office, c'est-à-dire cinq ans. Mais, pour ce qui est de la date probable des élections générales, il n'a rien dit. Il s'est contenté d'énumérer les raisons possibles qui pourraient le forcer à demander la dissolution du présent parlement canadien.

Le premier ministre peut, cependant, causer encore quelque surprise. En 1940, lorsqu'il annonça des élections générales, quelques heures seulement après le discours du Trône, ce fut une surprise complète. Il n'est pas impossible que M. King fasse la même chose. Personne sans doute ne s'y attend parmi la députation fédérale. Si M. King veut agir comme il l'a fait en janvier 1940, il a toutes les raisons du monde.

PIED DE GUERRE ELECTORAL

Quelle est, en effet, la situation politique actuelle? Le Canada est sur un pied de guerre électoral. Depuis plus de deux ans, la C.C.F. se prépare fébrilement aux élections générales. Elle n'a rien négligé. Elle a tiré avantage de tout. Ses succès aux élections générales d'Ontario et aux dernières élections complémentaires d'août dernier, l'ont encouragée à continuer dans cette voie. Depuis six mois, la C.C.F. poursuit sa campagne électorale, en préparation aux prochaines élections, sans relâche.

Et les conservateurs progressistes? Ils marchent sur les traces de la C.C.F. Enhardis par la victoire de M. Drew, aux dernières élections provinciales d'Ontario, ils s'organisent activement, ils se sont lancés dans une campagne de propagande électorale.

Dans le Québec, le Bloc populaire canadien met la dernière main à son organisation et à son programme. A cet effet, il tiendra un congrès, à Montréal, au début du mois de février.

Ce qui est sûr, c'est que, dans une situation politique aussi tendue, la prochaine session, si elle devait avoir une durée de quelques mois, — disons trois, — prendra une rude tournure électorale, qui n'avancera point la discussion de la chose publique.

Après avoir exposé cette situation, M. King peut fort bien venir devant la Chambre des communes et annoncer, dès la première séance, que, dans les circonstances, il lui faut en appeler au peuple sur le champ, parce qu'il importe d'abord de clarifier la situation politique et savoir en qui le peuple met sa confiance.

Rien, encore une fois, ne nous permet de dire que M. King a l'intention d'en agir ainsi, mais cette ligne de conduite peut fort bien être celle qu'il tiendra. Pour notre part, nous ne serions pas surpris que le premier ministre agisse de la sorte.

D'abord, les partis de l'opposition ne s'y attendent point. M. King, croient-ils, tiendra une session d'au moins quelques mois, avant de demander la dissolution du parlement canadien. Le parti qui gouverne à Ottawa, en outre, aurait intérêt à brusquer la dissolution.

ELECTIONS PROVINCIALES

Deux autres provinces, cette année, doivent tenir des élections. Pardon, trois provinces doivent en appeler au peuple. Ce sont le Québec, la Saskatchewan et le Nouveau-Brunswick. En ce moment, les libéraux gouvernent, mais nombreux sont les observateurs qui croient que le parti libéral perdra beaucoup de terrain dans ces élections provinciales. Les actuels gouvernements de Québec, de la Saskatchewan et du Nouveau-Brunswick réussiront-ils, cependant, à se maintenir au pou-

(Suite à la dernière page)

LES FEMMES ITALIENNES ACCLAMENT NOS SOLDATS

Dans toutes les villes conquises en Italie sur la route vers Rome, nos soldats sont reçus avec joie par la population. On voit ici un soldat dans un char d'assaut qui s'avance au milieu d'un groupe de femmes qui l'acclament et lui lancent des fleurs.

Revenus par les licences

Les revenus de la ville de Sudbury perçus au moyen de licences ont augmenté de 23%, durant la première semaine de janvier, selon le rapport du greffier de la ville, George M. McCormack. Le revenu pour la première semaine s'est élevé à $1,204, bien qu'en 1943, il fut de $977, et ceci à cause d'un paiement fait par un des cinémas de la ville. Pendant toute l'année 1943, les licences ont rapporté $12,267 contre $13,118 en 1942, soit une baisse de $851. Ceci a été causé, dit-on, par la fermeture de plusieurs petits restaurants et magasins de tabac et de friandise. Le gros des licences sont payés durant les premiers mois de l'année et le total pour janvier 1943 fut de $6,141. Les théâtres payent le gros impôt à la ville, soit 25c par siège. Les jeux de quilles payent jusqu'à un maximum de $150, tout dépend du nombre d'allées. Les autres licences varient entre $20 et $1.

Elu président chez les médecins

Le docteur John F. McCullough, de 28 rue Kickel à Sudbury, a été élu président de l'association des médecins de l'hôpital St-Joseph, durant la réunion annuelle de l'association jeudi dernier. Il est un des plus jeunes médecins de la ville à recevoir cet honneur. Il succède au Dr K. McLean comme président du groupe. Les autres officiers élus, sont le Dr Orange, vice-président; Dr C. L. Crang, secrétaire-trésorier; le Dr R. M. Mitchell, chef de personnel; le Dr E. A. Duncan au service médical; le Dr P.-E. Laflamme au service chirurgical; le Dr P. R. Kyle au service d'obstétrique et les Dr K. McLean, R. Tanguay, J. C. Bowen, et D. J. Myatt au comité exécutif. Les Dr H. M. Torrington, H. F. Mowat, R. Tanguay, K. A. McLean, G. R. Jones et W. Dales furent nommés au comité des documents. Le Dr McCullough, le nouveau président de l'association est né à Marmora, il y a 38 ans, mais demeure à Sudbury depuis 23 ans.

Devant les tribunaux

Pour avoir volé des épiceries et une dinde d'une valeur totale de $14 le 22 décembre, un homme de 30 ans, de Levack, fut condamné à six mois de prison. Un marchand de meubles de la rue Borgia, coupable pour une deuxième fois d'infractions aux règlements de la commission des prix et du commerce en temps de guerre, a dû payer une amende de $10 et les frais. La sentence de six mois fut imposée à Tony Sitoski qui a plaidé coupable à une accusation d'avoir volé du manger d'un camion de livraison de la Compagnie Adam, pendant qu'il était stationné à l'arrière du magasin. Eli Esper, marchand de meubles, fut accusé d'avoir vendu un auto usagé à un prix plus élevé que le plafond imposé par la régie des prix. On dit qu'il a réalisé un profit de plus de $100 en vendant un auto à Paul Majoris, de 191 rue Collège—seulement en servant d'intermédiaire. Il avait déjà été trouvé coupable d'avoir vendu une glacière électrique à un prix plus élevé que le plafond.

Bernard Bercovitz, manufacturier d'avions, de Toronto, a été condamné à payer une amende de $5,000 ou à passer trois mois en prison pour avoir accumulé des denrées.

Curieux vol

Gardé à la Ferme industrielle de Burwash depuis le mois d'août et jusqu'au mois de décembre, O.-L. Lamontagne, âgé de 35 ans, et demeurant à Blind River, a été trouvé coupable en cour de police à Sudbury du vol de linge dans la prison. Le magistrat Willard Cooper a prononcé la sentence le 19 janvier. Le sergent W. G. Magill, de la ferme industrielle de Burwash dit que les autorités ont soupçonné Lamontagne. Ils ont fait enquête chez lui. Durant leur visite, à sa demeure, à environ six milles de la prison, ils ont trouvé quantité de bottines, de vestons, de casquettes et de sous-vêtements, portés ordinairement par les prisonniers. Les articles valaient à peu près $60 ou $70. Lamontagne déclara qu'il avait reçu le linge des prisonniers de la ferme, avec lesquels il entretenait de bonnes relations. Il ne croyait pas voler.

Les Chevaliers de Colomb

Les officiers du conseil des Chevaliers de Colomb de Sudbury furent nommés à la réunion annuelle du conseil. Le député du district Dr M. V. J. Keenan, aidé du conseil du district E. F. Mulvihill et du personnel, a présidé à l'intronisation. Les officiers intronisés furent le Grand Chevalier Rev. E. M. Skillen, Grand Chevalier adjoint, M. C. Trainor; Chancelier, A. J. Dediana; Greffier, E. Maloney; Trésorier, J. McAffrey; secrétaire des finances, G. Biondi; Liseur, J. Adams; Gardien, R. J. Steep, Garde intérieur, E. Belfrey; Garde extérieur, L. Doyle et conseillers, J. F. McDonald et A. Corbeil. La réunion d'affaires a suivi la cérémonie d'intronisation.

Le Local 598

La cellule 598 de Sudbury de l'union International Mine, Mill and Smelter Workers est devenue le représentant officiel des employés de l'Inco et de la Falconbridge Nickel Mines, le 15 janvier. Si la certification est signée par la cour Ontarienne du travail tel que proposé, l'union industrielle du CIO présentera une pétition à l'Inco pour l'ouverture de négotiations en préparation pour une entente sur le travail. On rapporte de sources fiables que l'union a déjà préparé une entente qu'elle proposera à la compagnie. On dit que l'entente sera semblable à celle proposée durant les négotiations à l'usine de Port Colborne de l'Inco, bien qu'elle soit plus élaborée. Il y a eu une réunion générale des membres de la cellule 598 jeudi dernier, durant laquelle on a donné un rapport sur le travail accompli par la cour du travail. Les résultats du vote industriel tenu à Sudbury avant Noël furent présentés à la cour la semaine dernière et furent acceptés.

Il ne s'occupe pas de l'appel

Alphonse Lajambe, de Hanmer, a dû payer une amende de $25 et les frais de la cour quand il est comparu en cour de police à Sudbury. Il était accusé par la gendarmerie royale d'avoir manqué à son appel militaire. Lajambe a négligé de voir un médecin pour son examen médical et le magistrat a imposé l'amende avec le choix de passer 30 jours à l'ombre. Le magistrat a aussi ordonné que le jeune homme escorté jusqu'à un camp militaire après le paiement de l'amende ou à la fin de sa sentence.

Au Royaume de la Femme

Directrice: Yvonne Charette

L'amitié

"Il y a dans la pure amitié, dit quelque part La Bruyère, un goût où ne peuvent atteindre ceux qui sont nés médiocres".

De son côté, le Sage nous donne ses instructions:

"Si tu veux un ami, acquiers-le en l'éprouvant, et ne te fie pas à lui à la légère;

"Car, tel est ami à ses heures, qui ne le sera pas au jour de ton affliction;

"Tel est ami assis à ta table, qui ne le restera pas au jour de ton malheur;

"Durant ta prospérité, il sera un autre toi-même et il parlera librement aux gens de ta maison;

"Le véritable ami se reconnaît à ce qu'il ose dire franchement la vérité même quand elle est pénible.

"L'amitié, écrit Lacordaire, a deux visages; celui de la tendresse qui est doux et flatteur, — celui de la vérité qui parait sévère à côté de l'autre, quoiqu'il soit amolli par le sourire de son voisin. Or, l'amitié ayant ces deux visages, elle les montre tour à tour."

Et dans son style familier mais incisif, saint François de Sales disait plus brièvement: "J'aime mieux les blessures de celui qui me dit la vérité, que les baisers de celui qui me flatte."

Donc, en garde contre les complimenteurs! Tenez-les invariablement suspects. Avec leurs paroles mielleuses et enveloppantes, ils pourraient bien être que de vulgaires égoïstes, et compter parmi ceux qui rient avec vous, mais vous délaisseront si la fortune vient à vous trahir.

Courrier de Lysette

D. Je serais intéressé à savoir que est l'inventeur de la lunette et vous remercie à l'avance des détails que vous pourrez me donner à ce sujet.—CURIEUX.

R. La lunette doit son invention au hasard simplement. Le hasard est quelquefois d'une aide précieuse pour les inventeurs. Souvent des années entières de recherches ne leur donneront pas ce qu'un hasard le plus banal leur révèle. Des enfants de Jean Lippershey, lunetier à Middlebourg, ayant rapproché, et à la distance voulue, deux lentilles dont l'une étai tconcave et l'autre convexe, poussèrent des cris de joie, en voyant de très près le coq du clocher de Middlebourg. Lippershey qui était présent fixa les deux verres aux deux extémités d'un tube noirci à l'intérieur, réalisant ainsi la première lunette. En 1660. Galilée, en Italie ,réussit à construire par ses propres moyens sa célèbre lunette hollandaise, ne se servant pour cette réalisation que de renseignements entendus, mais sans avoir jamais vu l'appareil. Il réussit à observer de la sorte les montagnes de la lune, les taches du soleil, Venus, la Voie lactée, enfin toutes les découvertes qui firent faire un si grand pas à la science astronomique. Lippershey et Galilée n'avaient inventé que la lunette à oculaire divergent. La lunette à oculaire convergent ne fut imaginée que lontemps après. Quant au télescope à miroir, sa construction est due à Zucchi, en 1616. De nos jours, la construction des lunettes et télescopes est arrivée à une grande perfection. Leurs miroirs atteignent jusqu'à 2m. 50 de diamètre et ils grossissent près de 10,000 fois.

• •

D. Je suis affligée d'une infirmité qui m'ennuie beaucoup. Je souffre de transpiration, et j'ai essayé en vain une foule de produits sur le marché. Mes robes sont toutes tachées, etc. Un conseil pour m'aider, je suis si humiliée de cela.—LECTRICE.

R. Baignez-vous tous les jours, à l'eau tiède, savonneuse, dans laquelle vous ajouterez des sels ou des lotions parfumées,—ayez des sous-bras à toutes vos robes, rinsez vos sous-vêtements à une eau parfumée à l'eau de cologne pour éviter de déplaire à votre entourage. La plupart des produits pharmaceutiques n'arrêtent pas la transpiration mais ils annihilent la senteur désagréable qu'elle comporte. Les personnes qui transpirent outre-mesure sont ordinairement faibles ou souffrent d'une mauvaise circulation. Soignez votre état général, ce malaise et cet ennui disparaitront avec le temps.

• •

D. Quand un jeune homme et une jeune fille prennent un repas dans un restaurant, doivent-ils s'asseoir l'un à côté de l'autre ou vis-à-vis l'un de l'autre? Qui doit "commander" le repas?—MLLE X

R. Il convient mieux que les deux jeunes gens se placent vis-à-vis l'un de l'autre. Le garçon passe le menu à la jeune fille qui choisit ce qu'elle désire, puis le jeune homme fait ensuite son choix. C'est ce dernier qui énumère à la serveuse ce que tous deux désirent.

• •

D. Qui doit entrer le premier dans une salle publique ou dans un cinéma: la jeune fille ou le jeune homme? — ANXIEUX DE SAVOIR.

R. Le jeune homme ouvre la porte à la jeune fille, qui entre la première.

• •

D. Je suis frêle, n'ai pas beaucoup de santé et depuis l'âge de treize ans, je suis obligée de gagner ma vie et de travailler bien fort. Je serais contente de me marier, d'avoir mon foyer, une vie normale, mais il arrive que celui que j'aime est jaloux, au point que je ne puis parler à personne sans avoir de reproche. A part ce défaut, il est bon, sobre, travailleur, je me demande si je pourrais être heureuse avec lui—EN PEINE.

R. Vous souhaitez la joie du foyer, la paix, le bonheur, mais tout-cela est-il possible quand on vit avec un être qui vous tourmente sans cesse par sa jalousie, voit toujours du mal dans tous vos faits et gestes? Je me demande si votre fatigue physique actuelle n'est pas encore plus légère que la fatigue morale qui vous attend si vous avez à subir la persécution d'un jaloux. Vous êtes jeune, ne pensez-vous pas qu'il vaudrait la peine d'attendre un peu pour rencontrer un parti plus avantageux et dont le caractère pourrait vous assurer plus de bonheur?

Pour soigner sa beauté

Avouez que ce titre vous surprend un peu et même vous laisse incrédule. Le maquillage, les exercices physiques et en général tous les soins de beauté passent pour faire perdre chaque jour aux femmes un temps précieux.

Quel dommage pourtant de les mettre de côté et de renoncer à paraître à son avantage. Rappelez-vous tous les frais de toilette que vous faisiez quand vous étiez fiancée et quel soin vous preniez alors pour mettre en évidence vos moindres qualités physiques.

Maintenant que vous êtes mariée et peut-être maman, vous jugez que vous étiez alors frivole et coquette, et il y a assurément du vrai là-dedans. Rappelez-vous, cependant, que même si vous êtes devenue bien sage, votre mari, lui, n'a pas vieilli: ce qui lui plaisait chez vous il y a un an est de nature à lui plaire encore. Il est même possible qu'inconsciemment ou non il le recherche chez d'autres femmes qui feront des frais pour lui ou avec lesquelles son travail le met quotidiennement en contact. Ne permettez pas que l'on ébranle votre cher bonheur. Continuez d'être charmante, ce sera le meilleur moyen de lutter contre les rivales possibles et de conserver l'affection de votre jeune mari. Profitez de toutes les occasions d'améliorer votre maintien et votre apparence, sans dépenses exagérées ni perte de temps trop marquée...

Quand le réveille-matin sonne, sautez vite sors du lit, cela vous donnera le temps d'aller à la fenêtre respirer l'air frais et aussi de faire un bout de toilette avant de pénétrer dans la cuisine.

Le matin en faisant les lits et le soir en les préparant pour la nuit, exécuter certains mouvements précis qui vous seront profitables. Ainsi, penchez-vous sans plier les genoux. Y penser quand vous accomplissez des besognes domestiques qui peuvent servir de culture physique. Un excellent exercice, par exemple, consiste à détacher, brosser, repasser et suspendre les vêtements.

Pourquoi ne pas profiter du temps où vous écoutez un programme de radio pour faire la toilette de vos ongles? Après tout, les figurants ne vous voient pas, et pourvu que vous ayez soin de mettre à votre portée ce dont vous avez besoin pour vous acquitter de ce petit travail il ne devrait pas absorber trop de votre attention.

De même, les instants consacrés à la flânerie ne seront pas du temps perdu si vous en profitez pour essayer une nouvelle manière, plus seyante, de coiffer vos cheveux.

Pendant que vous prenez votre bain, la crème faciale dont vous aurez enduit votre visage pénétrera d'autant mieux que la vapeur qui se dégage de l'eau l'y aidera.

Avant de vous installer dans un vaste fauteuil en compagnie d'un livre, frictionnez-vous les mains avec une crème appropriée, puis enfilez de vieux gants, ils ne vous empêcheront pas de tourner les pages et préserveront votre livre.

Enfin, choisissez un soir où votre mari a dû sortir pour vous laver la tête, vous onduler les cheveux et donner à votre beauté quelques soins élémentaires.

Conseils pratiques

Avant de mettre dans la cuve à laver le complet de votre petit garçon, n'oubliez pas d'en vider les poches, de les tourner à l'envers et de les brosser avec un petit balai.

S'il s'est glissé un peu de jaune dans vos blancs d'oeufs, enlevez-le en vous servant du coin d'un linge trempé dans l'eau chaude. Si vous négligez de le faire, vos blancs se fouetteront difficilement.

L'estomac

Il n'en est certes pas de plus grand que l'estomac? Mais il faut savoir le comprendre

Vous avez, madame, des crises de palpitation et vous êtes inquiètes sur l'état de votre coeur. Cette aventure cardiaque est banale et vous n'êtes pas la seule dont le coeur, tout à coup, sans raison apparente, se met à battre, à bondir dans votre poitrine. Vous avez la sensation très nette qu'il s'affole, il vous semble que la machine va se casser et que vous allez mourir. Mais, au bout d'un certain temps, tout rentre dans l'ordre. Il ne vous reste de cette crise de palpitations qu'un souvenir désagréable.

Rassurez-vous, madame, vous n'avez pas de maladie de coeur. C'est fort probable, votre estomac est le fauteur de ce désordre; c'est lui qui vous joue ce mauvais tour. Peut-être avez-vous fait un repas trop copieux? Une digestion pénible? Avec cela, vous êtes un peu nerveuse, n'est-ce pas?

QUERELLE DE VOISINS

Vous êtes étonnée que l'estomac puisse faire palpiter le coeur? Vous ignorez donc qu'ils sont logés tout près l'un de l'autre? C'est une querelle de voisins, querelle déclenchée par un mécanisme complexe de réflexes, querelle dans laquelle chacun réagit à sa façon. L'estomac boude, refuse le travail et le coeur palpite. Rendons cette justice à ce dernier: c'est toujours l'estomac qui commence. Entre nous, convenons que si votre estomac fait preuve d'un mauvais caractère, il a des excuses. Je suis certain que vous le bousculez; vous mangez vite, vous mastiquez insuffisamment vos aliments et, par conséquent, vous lui demandez un surcroit de besogne. Alors, il se fâche. C'est bien compréhensible. De plus, vous savez—ou vous ne savez pas—combien cet organe est sensible à tout ce qui se passe en vous. Le moindre malaise physique le gêne et le plus léger trouble moral l'agace. Il n'aime pas vivre avec un mauvais moral derrière lui. Le seul fait de vous savoir constamment inquiète de votre santé abat son énergie. Alors donnez-lui des médicaments pour l'aider dans sa tâche. Gentiment, car il a horreur des remèdes et quand il voit arriver un cachet, sa muqueuse se soulève de dégoût.

BIEN MACHER

Allons, madame, n'hésitez pas! Changez votre façon de faire et conduisez-vous autrement avec votre estomac. C'est un excellent employé, quand on sait lui "mâcher la besogne". Tout est là, en effet! Mangez paisiblement, sans hâte, et mastiquez à fond les aliments dans votre bouche. Soyez sobre; évitez les menus copieux; maîtrisez vos nerfs et vos idées noires. Il vous sera reconnaissant de ces efforts et n'embêtera pas votre coeur.

Pour enlever les taches de rouille sur le linge, tamponnez-les sans tarder, et plusieurs fois si nécessaire, avec un mélange de sel et de jus de citron. C'est fort efficace.

Pour enlever la gomme sur une étoffe, passez un fer chaud sur l'envers du tissu. Quand la gomme sera fondue, servez-vous d'un peu d'alcool et essuyez avec un linge.

1908 — Les plus vieux marchands de fourrure de la région — 1944

Vente annuelle de janvier

C'est juste le temps de se prémunir contre les froids d'un hiver à Sudbury

CES MAGNIFIQUES

MANTEAUX DE FOURRURES

nous donneront la chaleur et le confort pour des années à venir

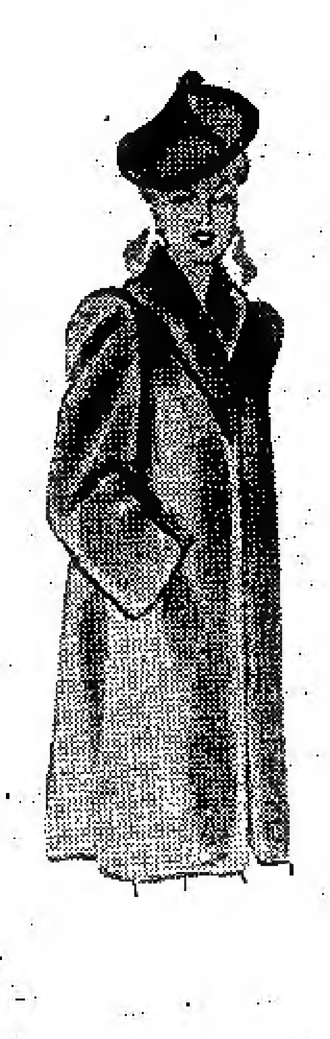

Pendant cette vente, nous offrons de magnifiques fourrures à des réductions surprenantes, car nous n'avons pas l'habitude de garder du stock d'une saison à l'autre. Nous suggérons donc de profiter de cet avantage unique durant l'année.

Comme nous préparons nous-mêmes nos fourrures nous n'employons que ce qu'il y a de mieux dans la fabrication d'un manteau de fourrure Lafrance la beauté, le reflet, la douceur, la qualité du poil qui vous donneront un confort durable la satisfaction et la protection.

Lorsque vous choisissez un manteau de fourrure Lafrance, l'étiquette Lafrance est votre meilleure assurance pour la qualité.

A. Lafrance
ET FILS LIMITEE
MARCHANDS DE FOURRURES

6 - 8 rue Durham, n. Tél. 5-5645

L'Ami du Peuple
JOURNAL REGIONAL DE L'ONTARIO NORD
82, rue Beech Sudbury, Ont. Tél. 3-0700

Rédacteur en chef, Camille Lemieux
Administratrice, Yvonne Charette
Téléphone 6-6225

L'"Ami du Peuple" paraît tous les jeudis. Il est imprimé à Rouyn, province de Québec, aux ateliers de "La Frontière". L'abonnement est de $2 par année.

Sudbury, Ont., jeudi, 20 janvier 1944

Le dimanche du forgeron

En un temps où le travail du dimanche est plus répandu que jamais — dans certaines sections d'une grande usine de la région, on travaille 16 heures le dimanche et on chôme un jour de semaine — il est bon de relire ces belles paroles du grand écrivain catholique Louis Veuillot. On verra comme elles sont d'une grande actualité. Si patrons et ouvriers pouvaient s'en inspirer pour restreindre le plus possible la grande plaie sociale du travail dominical!

Voici donc ce qu'écrit Veuillot:

Le dimanche du forgeron

Sois béni, vieux dimanche! Je te dois les saintes joies de ma vie. Quand j'avais lavé à grande eau, sur ma figure et mes bras, la suie de la forge, quand j'avais pris mes beaux habits et que, rasé de frais, j'allais, ma bonne femme au bras, à la messe de paroisse, j'étais plus heureux qu'un roi.

Je n'ai souvenance d'avoir, le dimanche, donné un coup de marteau, ni un coup de lime. Lorsque parvint notre cinquième enfant, et que le pain fut si cher, et que ce fut quasi la famine, je me levais deux heures plus tôt, je me couchais deux heures plus tard . . . et j'arrivais à la moisson prochaine, sans avoir travaillé le dimanche.

Le grand Monsieur de notre bourg entra un dimanche dans ma boutique et me dit: Forgeron, mon cheval est déferré des deux pieds de derrière, et je veux aller à la chasse; mets-toi à la forge au plus vite".

Je répondis: "Monsieur, vous me donneriez votre château avec les terres qui y tiennent que je ne ferrerais pas aujourd'hui votre cheval. Je n'ai qu'une âme et je ne veux pas la perdre". Le Prieur de Sainte-Martine connut cette réponse, et il affirma qu'un Pape l'avait faite autrefois à un empereur. C'est tout de même chose étonnante.

Comment peuvent faire ceux qui, après avoir sué et peiné pendant six jours, travaillent encore le dimanche? Leur coeur est donc de pierre et leurs muscles d'acier, qu'ils n'aient besoin de prière, ni de repos?

Je me souviens maintenant, qu'un dimanche matin, j'ai travaillé une heure, mais c'était pour clouer le cercueil de Gertrude, notre voisine. Et c'est hélas! un travail qui ne point point se remettre.

Je laisse trois fils en vie: Jacques, le tisserand; Pierre, qui a épousé la fille du meunier; Eloi, qui héritera de la forge.

Mes fils m'ont promis par serment de ne jamais travailler le dimanche.

S'ils venaient à manquer à leur promesse, je crois que mes os le sentiraient sous terre et que mon âme éprouverait du chagrin, même dans la gloire du paradis.

Vieux dimanche, soit béni!

Louis VEUILLOT

Le front de la résurrection en Pologne

Des détails intéressants viennent d'arriver de Varsovie au Centre polonais à Londres sur les activités du "Front de la Résurrection" de la Pologne. Ce front est une organisation catholique polonaise dont le symbole est le retour à Dieu dans la vie commune. Elle estime que les idéaux de la vie chrétienne d'avant guerre, basés sur la foi en Dieu, se rapportaient particulièrement à la vie intérieure de l'Eglise mais avaient peu d'influence dans la vie de l'Etat, et que cette situation doit être modifiée, la foi en Dieu étant un élément qui doit régler à la fois les relations sociales et les relations internationales. En s'appuyant sur ces principes cette organisation s'occupe énergiquement, en secret, de l'éducation des divers milieux de la population polonaise. Elle attache une importance majeure à l'éducation de la jeunesse et, malgré de grands obstacles, elle a publié 16 brochures qui circulent, dans tous les pays, en plus de deux journaux "La Vérité" et la "Vérité pour les Jeunes" qui ont un tirage de 10,000 exemplaires. Le "Front de la Résurrection" ne fait pas partie du gouvernement polonais mais celui-ci lui accorde son appui et sa collaboration. Les représentants de ce front appartiennent à une commission éducatrice spéciale et nationale qui dirige l'éducation des enfants en secret. Ils participent en même temps aux jugements des tribunaux au sujet des persécutions et des crimes commis par les Allemands. La tâche de ces délégués consiste à voir que les décisions soient d'accord avec les lois de l'Etat Polonais et surtout avec celles de la moralité chrétienne. Ces tribunaux estiment que les crimes commis en territoires polonais par les occupants allemands doivent être permis par les autorités polonaises qui fonctionnent actuellement en "Pologne souterraine". Beaucoup d'organisations polonaises sont représentées au "Front de la Résurrection", parmi lesquelles l'organisation importante de la Jeunesse Catholique qui a comme devise, "Restorare omnia in Christo".

E. S. P.

Les communistes, facteurs de division

Le même jour, 5 janvier, une nouvelle venue d'Alger annonçait que les communistes créaient la division au sein du Comité français; une autre venue d'Italie annonçait la même chose pour le Comité italien de libération. C'était à prévoir. Des observateurs impartiaux ont déjà prédit ces divisions pour presque tous les pays d'Europe. En France l'attitude du Parti communiste a même nécessité l'intervention récente des autorités religieuses. Il a distribué un manifeste dans lequel il prône les doctrines marxoléninistes, comme étant "la vraie conception scientifique du monde". Les cardinaux Liénart et Gerlier, ont protesté contre une telle propagande qui pousse "à la division nationale et à la guerre civile."

Au Canada les mêmes éléments sont à l'oeuvre. Leur propagande néfaste est des plus actives. Ici aussi l'épiscopat a fait une mise en garde publique. Mais qu'attendent les autorités civiles pour agir?

E. S. P.

Pour l'union des peuples dans l'unité de l'Eglise

Depuis 1916, grâce à l'intervention de Benoît XV, une octave de prières se fait par toute l'Eglise, du 18 janvier, fête de la Chaire de Saint-Pierre à Rome, au 25 janvier, fête de la conversion de Saint Paul, en faveur de l'unité chrétienne. S. S. Pie XII, à l'exemple de son prédécesseur Pie XI, attache une grande importance à cette croisade spirituelle. Il invite tous les fidèles à y prendre part. Aucune prière spéciale n'est prescrite. Il suffit d'offrir le saint sacrifice de la Messe, d'offrir les sacrifices, les prières et les bonnes oeuvres de sa journée aux intentions suivantes:

18 janvier: Union de tous les chrétiens au Siège de Pierre.

19 janvier: Retour de tous les Orientaux à l'Eglise de Rome.

20 janvier: Retour des Anglicans à l'Eglise de Rome.

21 janvier: Retour des Luthériens et des autres protestants d'Europe.

22 janvier: Retour de tous les chrétiens d'Amérique.

23 janvier: Retour des mauvais catholiques à la pratique des Sacrements.

24 janvier: Conversion du peuple juif.

25 janvier: Evangélisation de tout l'univers par le travail missionnaire.

Le révérend Silcox de Toronto veut de l'immigration et en parle à satiété.

* * *

Il a le droit d'exprimer son opinion mais le Canadien français n'a pas le droit de penser différemment sans être menacé de représailles.

* * *

Est-ce là, sa conception des libertés de la Charte de l'Atlantique pour lesquelles les Canadiens se battent à travers le monde?

* * *

Si ces libertés sont menacées au pays, nos soldats pouvaient les défendre ici même.

* * *

On s'apitoie sur le sort des réfugiés politiques, mais on reste indifférent aux misères épouvantables des enfants en pays occupés.

* * *

N'est-ce pas la même humanité qui souffre?

* * *

Pourquoi la différence?

* * *

Serait-ce par hasard parce que les uns sont juifs et les autres belges ou français?

* * *

Si, au nom de l'humanité, nous devons accueillir les réfugiés politiques, pourquoi serions-nous sourds aux cris des enfants affamés en Europe?

* * *

Tâchons de savoir, où et depuis quand, elle s'entraîne au combat.

Législation sur le mariage

CONDITIONS REQUISES POUR LA CELEBRATION DU MARIAGE

(suite)

Remarque. Nouvelle publication. "Si à partir de la dernière publication on laisse passer six mois sans célébrer le mariage, on doit refaire les publications des bans à moins que l'ordinaire du lieu n'en dispose autrement".

2. En cas de doute sur l'existence de quelqu'empêchement. "S'il survient un doute sur l'existence d'un empêchement", comment le curé doit-il se comporter?"

a. "Il doit avant tout faire une enquête plus sérieuse en interrogeant, sous la foi du serment, au moins deux témoins dignes de foi, pourvu cependant qu'il ne s'agisse pas d'un empêchement dont la connaissance serait cause de mauvaise réputation pour les parties. Qu'il interroge, du reste, si c'est nécessaire, les parties elles-mêmes. Qu'il se serve en un mot des moyens que lui dictera la prudence, selon les diverses circonstances concrètes, et qui peuvent le conduire à dissiper tout doute. Ces moyens, si le Code ne les indique pas, cela ne veut pas dire qu'il les condamne.

b. Malgré le doute survenu, "le curé doit faire les publications si celles-ci n'ont pas encore été commencées; si au contraire elles ont été déjà commencées, mais ne sont pas terminées il les continuera".

c. "Si", malgré les moyens auxquels il a fait recours pour dissiper le doute, "il juge prudemment et sérieusement, que le doute, hélas, persiste toujours, il ne peut pas procéder au mariage sans avoir auparavant consulté l'Ordinaire".

3. Certitudes de l'existence d'un empêchement. "Si le curé vient de connaître avec certitude l'existence d'un empêchement" que doit-il faire? Ici encore il faut distinguer.

a. Si l'empêchement est occulte, il doit faire également les publications ou les achever" selon que celles-ci n'ont pas été encore commencées, ou l'ont été déjà, et en même temps" il doit recourir selon le cas" à l'Ordinaire du lieu ou bien à la S. Penitenarie, sans mettre cependant les noms" des parties.

b. "Si au contraire l'empêchement est public" ici encore il faut de nouveau distinguer. Un tel empêchement s'il est découvert:

c. avant de commencer la première publication des bans, le curé ne peut pas commencer celles-ci avant d'avoir obtenu la dispense de l'empêchement", au for externe, "même s'il sait que la dispense pour le seul for interne a été déjà obtenue". . . . .

d. "après la première ou la seconde publication, le curé achèvera les publications et présentera le cas à l'ordinaire".

Conclusions: "Si on ne vient pas à découvrir aucun empêchement ni douteux ni certain, le curé, une fois terminées les publications, doit procéder au mariage, en tenant compte toujours du délai voulu par C. 1030 I.

V. Mariage des "vagi". Il y a des personnes, qui en vertu de leur spéciale condition sociale, n'ont nulle part un domicile ou quasi-domicile. Ces personnes là sont mentionnées dans le Code avec le nom de "vagi". (CP. C. I). Comment le curé doit-il se comporter envers elles pour ce qui regarde le mariage?" En dehors des cas de nécessité, il ne peut jamais les marier sans en avoir auparavant parlé avec l'Ordinaire du lieu ou avec le prêtre délégué par celui-ci et sans en avoir obtenu la permission" permission qui ne doit jamais être donnée sans être assuré auparavant moyennant toutes les informations nécessaires que le mariage est parfaitement en règle. Il faut noter en outre que l'on doit considérer comme "vagi" et par conséquent les traiter comme tels pour le mariage même les personnes qui seulement depuis un mois demeurent dans la paroisse, n'ont pas l'intention de s'y établir et n'ont nul domicile ni quasi-domicile.

Remarque: I. Instruction avec futur époux de la part des curés. Le Code recommande d'une manière toute spéciale" au curé d'instruire les futurs époux sur la sainteté du mariage, sur les devoirs réciproques des époux comme aussi sur ceux qu'ils ont comme parents envers leurs enfants. Cet enseignement il doit le proportionner à la condition de chacun, c.-à-d. à leur capacité intellectuelle et morale. "Il doit en outre les exhorter vivement à faire une bonne confession avant le mariage et à recevoir avec dévotion la Sainte Eucharistie" à la messe du mariage ou au moins un jour précédent.

2. Consentement des parents. Bien que le consentement des parents ne soit pas requis pour la validité du mariage, il l'est toutefois régulièrement, pour la licéité, surtout s'il s'agit des enfants mineurs. Ainsi veut le respect dû aux parents comme aussi la prudence. C'est pourquoi le Code impose "au curé d'exhorter sérieusement les enfants mineurs, qui sont encore sous le pouvoir paternel, à ne pas se marier, non seulement à l'insu de leurs parents, mais pas même malgré leur opposition justement fondée. S'ils se refusent d'agir ainsi, le curé ne doit pas les marier sans avoir consulté auparavant l'Ordinaire du lieu". Dans la province d'Ontario, il n'est pas légal pour un curé de célébrer le mariage d'un enfant, en bas de 18 ans, sans en avoir eu l'approbation écrite des parents, tuteurs ou gardiens.

LIONEL SEGUIN, ptre.

Pie XII a prié pour la paix

Londres—Sa Sainteté le Pape Pie XII dans une prière pour la paix, mercredi dernier, à l'occasion de la célébration de l'Immaculée-Conception, a demandé une "paix pour nos âmes... une paix, afin que nous puissions déposer les armes".

Le texte de la prière, irradiée par la radio du Vatican et entendue par les postes d'écoute du ministère de l'Information, est le suivant:

"Dans cette heure tragique de l'histoire humaine, nos coeurs se tournent vers la Vierge Immaculée.

"Les nombreuses ruines matérielles et morales m'émeuvent. Combien de peines et d'angoisses, combien de maisons ont été ruinées.

"Donnez-nous la paix pour nos âmes, donnez-nous la paix, afin que nous puissions déposer les armes.

"Nous vous prions d'arrêter ce flot de haine et de néo-paganisme qui déferle sur le monde et que l'amour et la paix véritable puissent encore remplir le coeur des hommes".

Le désoeuvrement inspire un dégoût profond de toutes choses.—Lacordaire.

Il ne suffit pas de faire le bien, il faut encore le bien faire.—Diderot.

Les conséquences politiques de la paix

Par Jacques BAINVILLE

Le livre de Jacques Bainville s'adresse aux milliers de lecteurs soucieux de connaître les principes qui auraient pu épargner au monde le fléau de la guerre. Dans une analyse particulièrement lucide, le célèbre historien se penche sur le Traité de Versailles et montre que les erreurs de ce traité sont directement responsables de la guerre actuelle. C'est le livre d'un prophète et, à ce titre, c'est une oeuvre indispensable à qui s'intéresse aux problèmes de l'après-guerre.

Volume de 250 pages.

Au comptoir $1.25, par la poste $1.35.

En vent à la librairie "Loisirs".

Lisez et faites lire
L'AMI DU PEUPLE

42 rue Borgia Sudbury, Ont.

ADAM & CIE

Epicerie moderne - Viandes de choix

DISTRIBUTEURS DES PRODUITS OGILVIE ET BLATCHFORD

PROGRAMME FEDERAL DU BLOC

(suite)

L'IMMIGRATION

4o. Cette volonté nous fait recommander en outre une *saine politique d'immigration*. Dès 1928, observant les suites du premier après-guerre, je faisais remarquer au Parlement qu'au point de vue de la naissance et du développement d'un authentique sentiment canadien, "le peuplement du Canada par une immigration trop intense n'est pas à désirer. Il faut tenir une certaine proportion entre l'accroissement par la natalité et l'accroissement par l'immigration; il faut donner le temps d'assimiler les nouveaux éléments". Il est trop clair que l'invasion soudaine de notre pays, au lendemain du conflit, par un nombre massif d'immigrants (surtout si ces immigrants viennent la plupart d'un même pays et contribuent à resserrer des liens sentimentaux dont l'intérêt national exige le relâchement), il est trop clair que cet afflux subit de population étrangère menacerait dangereusement notre évolution naturelle vers l'état de nation libre.

Des plans sont actuellement préparés pour rendre possible, dès l'après-guerre, une immigration qui ne tient pas compte de nos besoins. Des propagandistes, des journaux impérialistes en parlent ouvertement. Certains laissent entendre que le vrai motif de cette campagne d'immigration, c'est de pallier à l'importance numérique croissante des Canadiens français, en important ici du "stock" solidement britannique.

Nous nous opposons à ces vastes entreprises qui serviraient assurément de grosses compagnies et des esprits rétrogrades, mais compromettraient l'avenir du Canada.

Notre politique d'immigration doit être celle que commande l'intérêt du pays. Cet intérêt réclame beaucoup de prudence et de circonspection. En outre, la guerre ayant accéléré le mouvement de notre population vers les villes, l'immigration devra être organisée dans un sens agricole et artisanal: nous aurons besoin de certains ouvriers spécialisés et d'hommes sur la terre: l'arrivée, en nombre restreint, de cultivateurs d'autres pays, se fixant au sol et y fondant des familles stables, serait plus nécessaire que celle d'une main-d'oeuvre ambulante, généralement non spécialisée, et qui ne ferait qu'aggraver dans les villes nos problèmes sociaux, économiques et politiques. Cela présuppose que nous n'irions pas chercher nos immigrants chez les nations les plus industrialisées du globe.

J'emprunterai ma conclusion sur ce chapitre à mon discours du 6 mars 1928 aux Communes: "Que notre politique d'immigration soit donc essentiellement canadienne, fondée sur les seuls besoins et les seuls intérêts du Canada, et de nul autre pays, quel qu'il soit. Qu'elle ne risque pas de faire de notre pays le dépotoir de l'univers, en ouvrant trop grandes les portes; que cette politique soit accueillante mais en même temps sévère, sélective d'individus mais non de races. Pour donner à notre pays un élan de force et de prospérité, il nous faut des citoyens désireux de faire du Canada leur unique patrie, et qui, se fondant dans la masse, nous aideront à faire un pays grand et uni, libre à l'intérieur comme à l'extérieur, composé de races différentes, qui, sans renier leur origine, apporteront l'appoint de leur génie et des bonnes traditions qui leur sont propres, pour former le "peuple canadien", dont les noms d'Anglais, Français, Ecossais, Irlandais et tous autres ne seront que des prénoms. "Canadien" sera le nom de famille".

LE CANADA D'ABORD

Une fois accomplie cette triple réforme d'une éducation civique, d'une libération économique au moins relative et d'une immigration orientée dans un sens canadien, nous serons en meilleure posture pour réaliser, avec l'appui du peuple canadien, les deux principes suivants de notre politique extérieure:

(a) *Neutralité du Canada dans toute crise internationale qui ne met pas en péril les intérêts du Canada,* aussi longtemps qu'il n'existera pas un organisme vraiment international. Et par organisme international, nous entendons autre chose que ce camouflage d'impérialismes que fut la Société des Nations. Dans une réelle société des nations, ou plus vraisemblablement dans une réelle société des nations américaines, le Canada assumera des responsabilités proportionnées à son importance et à ses intérêts.

(b) Dans l'état présent des choses, *refus d'assumer des responsabilités internationales qui nous sont imposées, directement ou indirectement, par une autre puissance.* Il est antidémocratique que nous soyons forcés d'obéir aux chefs politiques d'autres nations, chefs que nous n'avons pas élus et sur qui nous ne pouvons exercer aucun contrôle; il est injuste que nous continuions d'hériter des conséquences d'une politique étrangère à l'élaboration de laquelle nous n'avons pas participé. Ce refus est plus catégorique encore lorsque la politique étrangère à laquelle on prétend nous entraîner, n'est conforme ni à nos moyens ni à nos intérêts, et s'inspire de motifs étrangers à la justice et aux droits légitimes des peuples.

On comprendra pour quelles raisons nous ne pouvons développer davantage notre pensée sur ce point capital. On saisira également quels affreux malheurs l'application de ces deux principes nous aurait épargnés depuis trente ans si nos chefs politiques y avaient conformé leurs actes. Cinq mois avant la guerre, M. King déclarait au Parlement: "Bien des gens tiennent pour un cauchemar et une pure folie l'idée que notre pays devrait, tous les vingt ans automatiquement et tout naturellement, participer à une guerre outre-mer pour la défense de la démocratie ou pour assurer la souveraineté d'autres petites nations, ou qu'un pays dont toutes les énergies doivent être employées à sa propre administration devrait être tenu de sauver, à certaines époques fixes, un continent qui ne peut ne tirer d'affaire lui-même, et cela au prix de la vie de ses propres habitants, en s'exposant à la faillite et à la désunion". Nous sommes de ceux qui continuent de s'opposer à cette doctrine de "cauchemar" et de "pure folie". Et pour épargner au pays de nouvelles "faillites" et une "désunion" plus grande, pour repousser à l'avenir les "cauchemars" et les "folies", nous voulons assurer par de solides appuis la souveraineté de notre pays, son droit et son pouvoir effectifs de demeurer neutre quand son intérêt lui commande la neutralité.

III

POLITIQUE INTERIEURE

L'AUTONOMIE PROVINCIALE

L'un des grands problèmes de la politique intérieure au Canada, c'est celui de *l'autonomie provinciale*. Nous en traiterons plus à fond dans notre exposé de la semaine prochaine sur le programme provincial du Bloc. Aujourd'hui nous en réaffirmons le principe de toutes nos forces. C'est d'ailleurs ce que nous avions fait dès le premier énoncé de notre doctrine: 'Fils d'un petit pays qui a dépensé cent ans d'efforts pour obtenir le gouvernement responsable et pour faire connaître son individualité politique, nous voulons nous opposer de toutes nos forces au centralisme que nous ne craignons pas de dénoncer comme une doctrine révolutionnaire; révolutionnaire, parce qu'elle sape à la base le pacte fédératif et national de 1867; révolutionnaire, parce qu'elle prépare à notre pays, trop divers par sa géographie, sa vie économique, sociale et culturelle, une ère sans fin de dangereuses convulsions". (Discours du 11 octobre 1942 à la radio).

Nous faisons remarquer que seuls parmi les partis fédéraux, nous défendons une pareille politique. Le parti libéral a pris prétexte de la guerre pour centraliser à fond; le parti conservateur-progressiste, avec M. Bracken, veut réduire presque à néant les franchises provinciales; il n'est dépassé dans ce sens que par le parti C.C.F. dont la doctrine *socialiste* est centralisatrice à un degré extrême. Le Bloc, lui, considère *l'autonomie provinciale* comme *l'épine dorsale du pays*. Sans elle, le Canada risque de s'affaisser sous une législation trop uniforme, sous un centralisme qui ne tient compte d'aucun particularisme géographique, économique ou ethnique, et sous les querelles qui naissent de la rupture violente de la Confédération.

Baromètre naturel

La pintade se perche quand elle prévoit un temps pluvieux.

L'oie manifeste de l'inquiétude, agite ses ailes en criant, se jette dans l'eau, va, vient, s'arrête, court ou vole quand commence un vent précurseur d'orage.

Le soleil, la lune entourée d'un cercle, des nuages jaunes à l'occident, des brouillards épais et sombres, sont autant de signes de pluie.

Le soleil, la lune dans un ciel pur, l'arc-en-ciel se montrant le soir, des brouillards blancs, les nuages rouges, sont des signes infaillibles de beau temps.

L'odeur des fleurs est forte et pénétrante par un temps de pluie, agréable et douce quand le temps est beau.

En hiver, lorsque le ciel est bleu et que les étoiles brillent d'un éclat extraordinaire, c'est un signe de pluie ou de neige pour le lendemain.

Bureaucratie et coupons

A Ithaca, dans l'état de New-York, un vache fut prise de coliques. Consulté, le vétérinaire prescrivit de bonnes doses de kérosène.

Le fermier, M. Vose, se mit en devoir d'acheter quatre pintes de kérosène. Mais il fallait des coupons, et notre homme, n'étant point propriétaire d'auto, n'avait pas de coupons.

A force d'argumenter il se fit servir le kérosène, promettant de faire une demande de coupons et de les remettre au marchand une fois obtenus.

M. Vose écrivit donc au bureau de l'Office des Prix, à Syracuse. Pas de réponse.

Deuxième lettre au bureau. Cette fois, il reçut un questionnaire à remplir.

S'assoyant, le grave fermier répondit le plus consciencieusement possible à toutes les questions:

Quelle marque? — Une Jersey.

Quel genre de carosserie (body type)? — Deux cornes, une queue, quatre pattes, un pis et quatre trayons.

De quelle année? — 1940.

Capacité de siège? — Je ne me suis encore jamais assis dessus, mais je m'imagine qu'il y a place pour deux personnes.

Millage et vitesse? — Le vétérinaire vient de lui faire prendre une pinte de kérosène, et elle a couru sur une distance de quatre milles. Je m'imagine qu'avec les quatre pintes, elle fera 16 milles. Mais je ne puis spécifier la vitesse, car le vétérinaire ne l'a pas encore rattrapée.

(Reader's Digest, avril 1943)

Pour sauver l'humanité

Le président de la Coopérative suédoise vient de rappeler avec raison aux chefs d'Etat que tous les efforts pour prévenir, par les seuls moyens législatifs, l'exploitation du public par les monopoles sont inefficaces. A elles seules, des mesures législatives ne sauraient suffire à protéger les intérêts des collectivités. Or, s'il en est ainsi quelle solution apportera-t-on au très grave problème des matières premières? Chaque pays réclame sa juste part mais comment faire pour que chacun obtienne ce dont il a besoin? Il y va non seulement de la prospérité de chaque nation mais aussi bien de la paix universelle. Pourtant, aucune mesure n'a encore été prise pour régler cette question, la plus importante de toutes celles que présentera l'après-guerre.

Si l'on veut faire passer dans les faits le principe de "l'égalité dans l'accès aux matières premières", il n'y a qu'une méthode: la coopération. Que l'on crée, dit M. Albin Johansson, un organisme pour chacun des produits, par exemple un pour le minerai de fer, un autre pour le pétrole et ainsi de suite. Tous les peuples seront appelés à faire partie de ces associations. De la sorte, toutes les mines, tous les gisements appartiendraient à l'ensemble des Etats et formeraient une entreprise commune. Quant au capital nécessaire à l'achat et à l'exploitation des installations existantes, ainsi que le fonds de roulement, ils seraient fournis par les Etats-Membres. On paierait un intérêt limité sur ces capitaux. Chaque membre aurait le même droit de vote quel que soit le montant du capital qu'il aura souscrit. Le minerai serait revendu au prix de revient à la source de production, compte rendu de l'intérêt du capital, des salaires, de l'amortissement des machines, etc. Les frais de transport seraient à la charge de l'acheteur en sorte que les pays les plus proches des sources d'approvisionnement s'en trouveraient favorisés, ce qui est dans l'intérêt de l'économie mondiale.

On aura remarqué que ce sont là les principes mêmes qui sont appliqués dans toute coopérative. Les membres paient les marchandises au prix de revient plus le prix de distribution. S'ils paient davantage l'excédent devient la propriété de l'ensemble des sociétaires et est distribué parmi eux proportionnellement à leurs achats. C'est cette simple règle que la Coopérative suédoise voudrait voir appliquée à la distribution des matières premières. Il n'y aurait plus de monopole, il n'y aurait plus de profit. On trouvera sans doute à redire à ce projet. Mais, en définitive, qu'en sera-t-il de l'avenir de la paix aussi longtemps que l'on n'aura pas subordonné l'intérêt particulier à l'intérêt général? Une fois de plus, le coopératisme travaille pour l'humanité.

M. Joseph Gagné brûle vif

La sûreté provinciale de Foleyet a fait enquête dans la mort de Joseph Gagné, âgé de 74 ans, qui a brûlé vif quelque temps durant la nuit de vendredi dernier. L'ancien garde-forestier vivait dans une cabane isolée près d'un petit village où l'on fait l'exploitation du bois. Et personne apparemment n'a vu le feu commencer. Le corps calciné a été retrouvé dans les ruines fumantes de la cabane. Gagné avait vécu à Gogama pendant 20 ans où il faisait de la construction de chaloupes et travaillait comme maître de forge. Avant 1933 il était employé par la Austin-Nicholson Lumber Company. Pendant neuf ans après cela, il travailla avec le département des terres et forêts comme garde-forestier. Le Dr P.-E. Laflamme, comme coroner, a fait une enquête lui aussi.

Il faut attendre un soir pour dire le jour beau.—Legrand.

• •

La confiance est le courage de l'esprit.—E. de Girardin.

St-Jean-de-Brébeuf de Sudbury

FUNERAILLES

Vendredi, le 15 janvier fut chanté en l'église St-Jean-de-Brébeuf, le service de Mme Adèle Lafleur, décédée lundi le 12 à la demeure de son fils Léandre de Garson Road, comté McKim.

Mgr J.-H. Coallier, P.D., V.F., fit la levée du corps et chanta le service. Mme Lafleur, âgée de 88 ans, naquit à Quyon, Qué. Elle vint avec son époux s'établir à Sudbury, il y a 27 ans.

Lui survivent, 4 fils, Léandre et Olivier, de Garson, Hormidas, de Sudbury, et Octave, de Kapuskasing, ainsi que cinq filles, Mme R.-V. Ayotte et Mme Arthur Taché, de Montréal, Mme A. Jackson, de Hull, Mme F. Deschesne, de Garson, et Mme Paul Baynet, de Windsor.

Les porteurs étaient H. Lafleur, Fred Deschesne, Léon, Edmond et Pat Lafleur.

Souffrant d'un tumeur depuis cinq mois, M. Aimé Gervais est décédé jeudi le 13 janvier à l'hôpital Général, de Toronto, à l'âge de 21 ans.

Né à St-Charles, Ont., il était le fils de M. et Mme Edouard Gervais. Il vint avec son épouse s'établir à Sudbury il y a sept mois.

Lui survivent, son épouse, née Lucienne Lalonde, ainsi qu'un fils Roger. Il laisse aussi pour le pleurer, son père et sa mère, M. et Mme Edouard Gervais, de St-Charles, sept frères, Hector, Damasse, Edmond, Daniel et Dollard de Sudbury, Médéric, de l'armée canadienne, et Victor, de St-Charles, aussi quatre soeurs, Mme Léda Dionne, de Sudbury, Mme Albina Duguay, de Sarnia, Mme Eva Lalonde, de Lockerby, et Mme Laura Primau, de Sturgeon Falls.

La dépouille mortelle reposa à 378 rue Agnès. Le service fut chanté en l'église St-Jean-de-Brébeuf, lundi, à 9 heures.

Résidente de Sudbury depuis 14 ans, Mme Yvonne Pinard est décédée à sa demeure à 381 rue Queen, vendredi le 15 janvier, à l'âge de 54 ans, après deux mois de maladie.

Née à Ste-Catherine, Québec, Mme Pinard y passa sa jeunesse. Avant de venir s'établir à Sudbury, elle demeura à Trois-Rivières et à Hull, Qué.

Outre son époux M. Albert Pinard, elle laisse dans le deuil, six fils, Walter, Antonio, Joseph, Rosaire et Roger. Quatre filles, Mmes Philippe Lavoie, Mme L. Robillard, Mme Alex. Martin et Marie-Jeanne, tous de Sudbury.

La dépouille mortelle reposait au salon funéraire Ducharme à 73 rue Beech. Le service fut chanté lundi, le 17, à 10 heures, à St-Jean-de-Brébeuf. Aux familles éprouvées, l'Ami du Peuple offre ses plus sincères sympathies.

L'assemblée mensuelle des Dames de Ste-Anne aura lieu dimanche le 23 janvier.

VA-ET-VIENT

Mme Pascal Martin, de Sturgeon Falls, visite actuellement son fils, M. J.-A. Martin, de 216 rue Dell.

Le Tpr. R.-E. Frappier, stationné au Camp Borden, passait la fin de semaine chez ses parents.

Tpr. J.-C. McMillan, de l'armée canadienne, stationné au camp Borden, était de passage ici samedi dernier en route pour Little Current.

Mme Eddie Levesque, de Sturgeon Falls, était de passage à Sudbury, en fin de semaine.

M. François Dagenais, des Trois-Rivières, Qué., passait quelques jours à Sudbury, la semaine dernière.

LES ALLIES AVANCENT MALGRE LES INTEMPERIES

Malgré les dérèglements de la température les Canadiens et leurs alliés avancent toujours en Italie. Nos troupes ne se reposent pas, même après leur glorieuse victoire à Ortona, et les Boches se voient forcer de reculer pas à pas vers Rome. Ici l'on voit un peloton qui avance dans la boue après un barrage d'artillerie.

LA VIE DE L'ESPRIT

Les lettres de Mme de Sévigné

Nous sommes loin ici de Mémoires composés à loisir, quand le recul du temps permet une appréciation plus équitable mais refroidie des choses. C'est encore toute vibrante de l'émotion qu'elle en a ressentie, que Mme de Sévigné les raconte à sa fille, souvent dès le départ de ceux dont elle lui parle, parfois même en leur présence; tout ce qui se passe en elle, ou devant elle, elle le fait passer devant Mme de Grignan, et par suite, devant nous. Peint-elle un objet, on le voit. Raconte-t-elle une action, on y assiste. Fait-elle parler un personnage, c'est lui-même que l'on entend. On aperçoit le geste; on distingue le mouvement. Tout est vrai, tout est réel, tout est vivant dans cette merveilleuse correspondance, a-t-on justement dit, et tout est vivant pour jamais. C'est cela qui nous ravit toujours, nous les correspondants imprévus; car, quoi qu'on en ait dit, jamais Mme de Sévigné n'a envisagé que ses lettres pussent être publiées. Elle les traçait d'un jet, sans apprêt, sans trop de réflexion, comme l'idée lui en venait, comme les occasions se présentaient, aux lieux où elle se trouvait sans souci même de se répéter, de faire des "radoteries", écrivait-elle.

A vrai dire, ces radoteries ne sont pas fréquentes sous l'aimable plume qui court en liberté, va parfois comme une étourdie, ne cherche pas l'art, ne vise pas à la gloire. Celle qui la tient a mieux, elle possède le don qui ne s'acquiert pas, le génie, le seul, le vrai, celui qui prend sa source au coeur...

C'est en 1690 que prennent fin les lettres provençales, lettres consolatrices, je l'ai dit, qui se trouvent être à la fois le vivant tableau d'une époque et la géniale chanson d'une âme. Immortel trait d'union entre Mme de Sévigné et Mme de Grignan, elles les soudent inséparablement dans l'histoire et rendent à tout jamais, pour le bonheur de l'une l'autre participante à son aimable gloire.

Cécile GAZIER.

Fantaisie

Le grand souffle hivernal détruit les derniers vestiges de la belle saison. Il brise les arbustes desséchés, étouffe le gai babillage du ruisseau.

Hier encore quelques fleurs décolorées se pamaient sous ma fenêtre. Des gouttes de rosée s'attardaient sur leurs corolles alanguies, avides de soleil. Un poète de mes amis les comparait à la tendresse de deux jeunes lèvres broyées sous un baiser trop brutal.

Aujourd'hui plus rien ne subsiste. Quelques tiges sèches, l'échine recourbée, bruissent sous la rafale; et frissonnent les longs bras décharnés des peupliers géants.

La terre se recroqueville, frileuse, sous son long manteau blanc. Lentement elle s'abandonne au repos prolongé qu'on lui impose.

La neige suinte des nuages lourds et plafonneux...

Elle fond aux flancs des bêtes, s'coule en gouttelettes brunâtres...

Elle s'amoncelle au long des haies, frôle l'écorce lisse du bouleau, s'accroche aux flancs rugueux du hêtre...

Elle élève des dômes orientaux sur les rameaux touffus des pins séculaires.

Elle attend le chasseur; à l'orée de la forêt lui tend une embuscade. Elle ternit l'écarlate de son casque, à son insu lui gagne des épaulettes, le soufflette à son passage d'une branche, puis s'empresse d'effacer ses traces!

Les cristaux miroitent sur les toits tels les diamants au front blanc d'une reine Ils brillent comme des sourires, scintillent comme des larmes.

La coiffe des poteaux vous rappelle la douceur molle d'une épaule nue et parfumée.

Et toujours la neige tombe...On dirait le duvet immaculé d'un cygne que Dieu plumerait à l'infini dans son céleste royaume...

Comme le linceul qu'une veuve allonge sur les restes de son époux bien-aimé, pieusement, tendrement, la neige recouvre les membres froids de la Nature.

C'est la paix de la mort après les tourments de l'agonie; le calme de l'hiver au terme des fureurs de l'automne.

Henri ROLLAN.

8 décembre, 1943.

L'ESPRIT DE FAMILLE

Nous recevons un élégant fascicule intitulé "L'Institut Généalogique Drouin". C'est l'historique et la description d'une organisation fort intéressante.

Voici comment un homme d'initiative est sorti des sentiers battus et a su mettre sur pied une oeuvre magnifique dont il a vécu et qu'il a transmise à sa famille. M. Joseph Drouin pratiquait le droit avec succès dans la cité de Montréal. Un jour, en 1913, pour s'amuser peut-être, il fait la généalogie d'un ami. Son succès l'amène à en entreprendre une seconde. Puis une troisième, et ainsi de suite.

Quelques années plus tard, M. Drouin était devenu un généalogiste de carrière, dirigeant un bureau unique dans son genre chez nous et dont les semblables ne sont probablement pas nombreux ailleurs. Aujourd'hui, M. Gabriel Drouin poursuit le travail de son père, en lui donnant une extension toujours croissante. Actuellement, quarante-huit personnes travaillent dans ses bureaux organisés d'une façon très moderne.

Nous sommes très heureux de signaler à l'attention de nos lecteurs cette oeuvre extrêmement intéressante. En outre de sa grande histoire, un peuple doit écrire son histoire régionale. Grâce à l'initiative de quelques esprits particulièrement éveillés, presque chacune de nos grandes régions compte un groupe qui s'occupe de faire son histoire. Chicoutimi et Trois-Rivières sont peut-être nos deux régions les mieux pourvues sous ce rapport.

Une troisième sorte d'histoire a bien aussi son importance. Et, à mesure que notre peuple prend conscience de son caractère, il éprouve le besoin de mieux connaître l'histoire de ses familles.

En voyant baisser partout l'esprit de famille, qui était l'une de nos principales forces morales, on désire tout naturellement que notre peuple, en remontant à ses origines familiales, comprenne tout ce qu'il s'expose à perdre en sabotant son institution familiale.

Une part importante de l'histoire familiale, la charpente, pourrait-on dire, de cette histoire, c'est la généalogie. Voilà pourquoi l'oeuvre de M. Drouin nous intéresse beaucoup.

M. Drouin fait la généalogie complète de tout compatriote qui la lui demande. Cela comporte un tableau représentant l'arbre généalogique du client puis un volume considérable contenant l'histoire généalogique du même.

Sans être l'agent recruteur de l'Institut Généalogique Drouin, nous souhaitons que cette maison et les autres semblables s'il y en a chez nous, puissent compter sur une clientèle qui leur permette de vivre en intéressant de plus en plus, malgré toutes les forces adverses, le peuple canadien-français à ses origines et à ses coutumes familiales, dont il aurait grandement tort de s'écarter.

Eugène L'HEUREUX

Occultation de Jupiter

Il ne fallait pas fermer l'oeil devant un phénomène qui ne se produit que deux fois par siècle.

Et d'ailleurs, habitants d'une planète, le sort d'une autre plate ne peut nous laisser froids.

Nous autres de la Terre ne reculons pas devant l'étude de l'espace infini. L'harmonie du mouvement là-haut ne saurait que nous y inviter.

Jeudi matin le treize janvier, Jupiter allait disparaître derrière le disque de la lune. Tous les philosophes, avertis par leur professeur d'astronomie, le R. P. Henri Gauthier s.j., s'étaient préparé un merveilleux poste d'observation au dortoir des petits, étage le plus élevé du collège.

Il faut dire que dès le lever à six heures et vingt, quelques philos avaient jeté un regard vers l'ouest pour s'assurer dès lors des conditions favorables à l'observation. Tout allait à merveille. Un Jupiter qui se détachait parfaitement à quelques degrés seulement d'une lune brillante.

Mais voici qu'à huit heures moins quart, quelques minutes seulement avant le phénomène, nos astronomes se heurtaient à un obstacle: Un brouillard voilait le firmament. Il était impossible d'apercevoir Jupiter à l'oeil nu ou même avec des jumelles.

Cependant avec une lunette astronomique de trois pouces de diamètre, le phénomène demeurait visible. Nous ne pouvions pas, toutefois, distinguer les satellites de la planète. Mais il ne faut pas trop demander à un oeil qui considère de telles distances.

C'est ainsi qu'à sept heures quarante six minutes, nous voyions Jupiter disparaître derrière le disque de la lune occasionnant un phénomène que tous les astronomes se font gloire d'avoir vu.

Une heure plus tard nous retournions au poste pour assister à l'émergence de la planète. Après une heure et quatre minutes d'occultation, Jupiter allait réapparaître. Ironie du sort! Plus rien. Le ciel était obscurci de nuages. Et l'occultation de Jupiter se terminait. Jupiter brille toujours là-haut mais nous n'aurons pas vu sa résurrection après une fuite d'une heure.

Le même phénomène se produira dans l'après-midi du trente avril, de 3 heures 46 à 5 heures 2. Mais il fera jour et seuls les privilégiés des observatoires se délecteront du spectacle.

Voilà pour terminer quelques chiffres. L'explication mathématique a toujours été le cauchemar du littérateur. Mais nous sommes ici dans le domaine de la science.

Jupiter est la plus grosse planète qui tourne autour du soleil. Il est 1340 fois plus gros que la terre. Sa distance varie de quatre cent millions à six cent millions de milles de la terre. Lors de son occultation du treize janvier il était à quatre cent millions cinq cent mille milles de la terre. Une distance minime en astronomie.

Pour ce qui est de la lune, tous les poètes l'ont chanté, elle a inspiré de grands maîtres de la musique. Même la plupart des mélodies langoureuses et super-fardées que la radio nous lance, contiennent deux ou trois fois son nom. La science considère notre satellite d'un tout autre aspect. Elle avoue qu'elle est cinquante fois plus petite que la terre et n'est qu'à 239,000 milles de nous. La science sait de plus que la lune n'a pas d'atmosphère et qu'elle est recouverte de cratères nombreux et immenses.

Au matin du treize janvier, la lune passait devant la planète Jupiter...

Alcide CASAUBON.

Un tour manqué

Un employé du bureau de poste sera peut-être accusé d'avoir déposé de faux renseignements, à la suite d'un mauvais tour. Le coupable est Anthony Tyson, un commis postal du bureau de Sudbury. Mercredi matin, il a rapporté au maître-de-poste H. Whitehead que quelqu'un avait tenté de commettre un vol au bureau de poste vers 4 heures du matin. Après avoir répondu à un questionnaire pendant des heures, Tyson aurait avoué qu'il avait joué un mauvais tour— pour tâcher de se donner un meilleur nom au bureau.

Hanmer

Hanmer, (D.N.C.) — Samedi, le 8 janvier, M. Philias Brabant unissait sa destinée à Mlle Clémence Démoré. La célébration de mariage eut lieu à sept heures du soir et le Père Charpentier officiait.

Le lieutenant Donat Pharand stationné à Sorel, Qué., passait une couple de jours avec son frère, M. Roméo Pharand.

Le soldat Dorilla Bérubé du camp militaire de Val Cartier, visitait ses parents, à Hanmer, récemment.

Mlle Simone Normand, de Brunswick Maine, E. U. A., rendait visite à M. Bérubé à l'occasion des fêtes.

Mlle Juliette Tremblay, institutrice, était de passage à Hanmer, dimanche, le 16 janvier.

M. Armand Dubois, un de nos paroissiens, a dû se rendre à l'hôpital St-Joseph de Sudbury, pour subir une grave opération. Nous souhaitons au malade un prompt rétablissement.

M. Laurin Charette, de l'école Normale d'Ottawa, passait la semaine du 8 janvier dans notre paroisse. Il enseignait dans la classe de M. Gérard Bidal.

M. Lucien Chénier, employé du C.N.R., à Hornepayne, Ont., rendait visite à ses parents et amis la semaine dernière.

Mlle Germaine Robineau, institutrice à St-Charles, et ancienne résidente de la paroisse visitait quelques parents, dimanche, le 9 janvier.

Mlle Géralda Morin, du Service Civil d'Ottawa, retourna à son travail après avoir passé les fêtes avec sa famille.

Mlle Gabrielle Vaillancourt, institutrice, était l'invitée de Mlle Antoinette Chénier, le 8 et 9 janvier.

M. et Mme Ovila Pépin, deux de nos paroissiens, nous quittaient récemment pour travailler dans les chantiers où ils exerceront leur métier de cuisinier.

M. Laurent Charbonneau venait rendre visite à M. Paul Chénier dernièrement.

ARBRES BLANCS

Par Albert Ferland

O vous, mes arbres blancs, issus de la colline,
Si vous savez lointain l'Hiver plus blanc que vous,
Le long de mars enfui, languide dans l'air doux,
Pourquoi nul bourgeon neuf encor ne se dessine
A vos branches, bouleaux pâlis de la colline?

Frêles, sans nombre, et tous penchés, mes chers bouleaux...
Vous qu'avril a pourtant baignés de clartés franches,
Pensifs, qu'attendez-vous pour reverdir vos branches,
Et, chantant, recevoir vos amis les oiseaux?
C'est paresse et langueur de la part des bouleaux!

Beaux arbres, pressez-vous d'avoir la beauté verte
Que l'on soit familière à vos troncs éclatants,
Connaissez la colline, et, sans trêve, à ses flancs
Puise large la vie, autant qu'elle est offerte
A vous, bois dévêtus de votre robe verte.

Bouleaux, le savez-vous qu'au jour trentième, avril
Vers le soir, agonise entre vos formes blanches?
Pour lui chanter l'adieu, sans feuilles sont vos branches!
Rien du ciel, ni du sol ne vous l'annonce-t-il,
Comme à nous, chers bouleaux, qu'il agonise, avril!

Ses matins levés prompts au versant de la terre
N'ont-ils pas, trente fois, d'un geste lumineux,
Aux airs enténébrés commandé d'être bleus?
Bouleaux, n'ont-ils pas dit: Voici de la lumière,
Verdissez, verdissez, tous les bois de la terre!

Bouleaux sans nombre et tous penchés, mes chers bouleaux,
Vous avez négligé d'avoir vos branches vertes,
Et les oiseaux entre eux diront: Sont-ils inertes,
Ces arbres sans souci du plaisir des oiseaux! . . .
Pour les faiseurs de nids soyez verts, les bouleaux!

-(Le Canada chanté).

Blezard Valley

Blezard Valley, (D.N.C.) — M. Lucien Guimond vient de passer un séjour à l'hôpital St-Joseph de Sudbury, à la suite d'un accident d'automobile. Son état s'améliore car il sera dans sa famille sous peu.

Le 20 décembre, un groupe de parents et d'amis se réunissaient chez M. Elzéard Martin pour fêter son quarante-sixième anniversaire de naissance. Durant la soirée son fils Laurent lui lut une charmante adresse. Mme Henri Carbonneau lui offrit une bourse bien garnie, au nom des nombreux parents et amis.

MM. Laurent Martin et Léo Legault retournèrent au collège après avoir passé les vacances dans leur famille.

M. Frank Smaggs suit un traitement à Toronto.

Mlle Thérèse Ménard est convalescente après une opération pour l'appendicite.

BAPTEMES

A M. et Mme Glen Dennie (née Rolande Belcourt) est née le 13 décembre, une fille baptisée le 25, Marie-Monique-Murielle. Parrain et marraine, M. et Mme Floyd Baker, oncle et tante de l'enfant.

A M. et Mme Donat Paradis (née Rose Moncion) une fille née le 31 décembre, baptisée le 3 janvier, sous les prénoms de Marie-Rose-Réjeanne. Parrain et marraine, M. Gérard Moncion et Mlle Berthe Paradis.

A M. et Mme Emile Houle, née Anna Campeau, une fille née le 30 décembre, baptisée le 6 janvier sous les prénoms de Marie-Mathilda-Colombe. Parrain et marraine, M. et Mme Raoul Campeau, grands-parents de l'enfant.

Jeudi, le 6, après la messe de 9.30 M. le curé bnissait les nombreux petits enfants de la paroisse. Après la vénération de l'enfant Jésus on leur distribua des bonbons.

Verner

Verner, Ont., (D.N.C.) — Nous apprenons que Mme Joseph Dufresne est hospitalisée à l'hôpital St-Joseph de Sudbury depuis quelques temps.

M. Lucien Gagnon se rendait à North Bay par affaires récemment.

Nous avons le regret d'annoncer que le soldat Raymond St-Amour, fils de M. et Mme Armand St-Amour était blessé mortellement dans une récente bataille en Italie.

Les ventes des automobiles usagées pour passagers sont soumises au plafonnement de prix, que ces ventes soient faites par des marchands ou par les propriétaires.

• •

En allumant les bougies sur un gâteau de fête, commencez toujours par celles du centre, c'est plus facile et plus prudent.

• •

La routine est la religion qui a le plus de dévots—Mme de Motteville.

FIDES

présente

L'AME DE L'EDUCATION

par François CHARMOT, S.J.

Le Père Charmot est un éducateur d'expérience dont la valeur est reconnue.

L'importance du sujet traité non moins que l'art avec lequel il est abordé nous fait placer

"L'AME DE L'EDUCATION"

au tout premier rang de ses oeuvres.

Tous les éducateurs auraient grand intérêt à méditer sérieusement ces pages. Elles s'adressent à eux tous: prêtres, religieux, laïques.

Réédition — Volume de 252 pages.

Au comptoir: $1.25 — Par la poste: $1.35

Ecrivez, téléphonez, venez à

LIBRAIRIE LOISIRS

LA VIE OUVRIERE

LA QUESTION OUVRIERE AU PREMIER PLAN DU PROGRAMME

Voici le texte d'une causerie prononcée à la radio sous les auspices du Bloc Populaire Canadien, en fin de semaine, par M. Raphaël Beaudette:

Le *Bloc Populaire Canadien* a le mérite d'avoir placé la question ouvrière au premier plan de son programme. Je suis donc heureux, au nom de *l'Association Populaire de Sainte-Marie*, de pouvoir traiter ce soir certains points de ce programme, qui intéressent plus particulièrement la classe ouvrière.

La méfiance des ouvriers à l'égard des vieux partis s'explique par les espoirs que les politiciens ont semés au cours des luttes électorales et l'oubli de leurs promesses une fois au pouvoir. La confusion actuelle dans les milieux ouvriers est une des situations les plus tragiques dans les temps difficiles que nous traversons.

Penchons-nous un peu sur les misères de la famille ouvrière et levons le voile sur les anxiétés et les inquiétudes de cette cellule familiale d'aujourd'hui, dont le prototype devrait être la sainte famille ouvrière de Nazareth.

Le bonheur que lui promettaient les vieux partis, la famille ouvrière en a-t-elle joui? Il a fallu le cataclysme actuel pour que cesse la honte des secours directs. Durant de trop longues années, alors que les politiciens blâmaient la surproduction pour l'état de crise qui sévissait, on a vu la classe ouvrière qui ne demandait que du travail pour gagner son pain, obligée de faire la queue aux postes de distribution de secours. Ces maigres secours ont causé chez la classe ouvrière des ravages effroyables. Il me serait trop pénible de dresser ici le tableau du foyer ouvrier durant cette période terrible, de rappeler la tristesse et les serrements de coeur du père et de la mère devant leur impuissance à nourrir et vêtir convenablement ces chers petits êtres que le ciel leur avait confiés. Qu'il me suffise de rappeler que les souffrances physiques et morales que cette crise a engendrées chez la famille ouvrière, ont causé des rancoeurs que seule une politique vraiment nationale pourra guérir. Qu'on ne s'illusionne pas. L'ouvrier des usines de guerre est ce même ouvrier qui a goûté aux fruits amers des secours directs et qui craint l'après-guerre et la farce répétée de la surproduction. Il entrevoit l'heure tragique de la fermeture de l'usine alors qu'on lui remettra son dernier chèque de paye. Prévoyant cette heure fatale, il réclame un meilleur salaire et sa compagne doit même délaisser son rôle de gardienne du foyer pour partager le sort de son mari à l'usine de guerre; tout cela en vue d'amasser pour les jours de tempête quand ce n'est pas pour payer les dettes accumulées durant les années de "secours".

L'ouvrier n'ignore pas non plus qu'il est la première victime des abus des monopoles, ces monopoles dont les vieux partis découvrent l'existence quelque temps avant les élections...

L'OUVRIER ET LA GUERRE

La situation de l'ouvrier s'est-elle améliorée avec la guerre? En face de l'augmentation du coût de la vie, l'ouvrier profite-t-il de salaire plus élevés? Les plafonds de M. Gordon ont plus d'effet sur les salaires que sur le coût de la vie et l'ouvrier s'aperçoit qu'il est le perdant.

Les taudis qu'avait promis de faire disparaître certain politicien, patriote dans l'opposition, ces foyers de tuberculose ont-ils disparu?

Ouvrier, les politiciens te diront que le temps leur a manqué pour pour réaliser ces belles promesses; pourras leur répondre que le temps ne leur a pourtant pas manqué pour engraisser certains de leurs amis et leur permettre de rouler carosse du jour au lendemain.

La famille ouvrière, par ses nombreux fils qu'elle fournit à l'armée, paie aussi le plus fort tribut de sang. L'importance de la famille ouvrière dans la société s'impose tant par ses sacrifices que par ses mérites et pour nous, Canadiens français, elle forme la partie numérique la plus importante de notre population. Nous ne sauverons notre groupe ethnique qu'en sauvant notre famille ouvrière.

Les vieux partis, et cela, comprend les partis de mascarade nationaliste, ces vieilles défroques, dis-je, n'ont pas de programme ouvrier, des promesses opportunistes et jamais réalisées, c'est tout ce qu'ils ont à offrir; le programme ouvrier du Bloc est complet.

Chez les politiciens des vieux partis, la politique est envisagée du point de vue des intérêts du parti auxquels on doit tout subordonner. C'est pour cela qu'ils ne peuvent comprendre le programme du Bloc, tant au fédéral qu'au provincial, parce que ce programme envisage nos problèmes et offre des solutions qui tiennent compte d'abord de nos intérêts canadiens-français. Notre histoire politique établit nettement que nous avons gagné des victoires pour notre peuple chaque fois que nous nous sommes tenus debout et avons combattu pour des idées nationales, au lieu de lutter pour des partis. C'est en fonction des intérêts du peuple que le programme du Bloc a été préparé.

NOS PARACHUTISTES SE PREPARENT A L'ATTAQUE

Cette photo, prise en Afrique, nous fait voir un groupe de parachutistes alliés durant les préparatifs qui précédèrent l'attaque par les airs en Italie. Chacun des sacs que l'on voit ici contient l'accoutrement complet d'un parachutiste.

L'ordre nouveau

C'est un fait reconnu, le monde moderne est bien malade; à tel point, qu'on redoute sa mort. En face d'une telle situation, chacun y va de son remède qu'il nous déclare souverain. On élabore de vastes plans de réformes sociales dans lesquels d'illustres docteurs ou charlatans promettent de ramener l'âge d'or sur notre boule passablement avariée. On promet des allocations par-ci, des primes par-là. Il ne nous restera plus, grâce à ces assurance-chômage, assurance-maladie, pension de vieillesse, etc., qu'à nous croiser les bras et à retirer sans effort nos dividendes de l'Etat. Et quand viendra le moment de quitter ce monde nous sommes assurés que notre carcasse n'y pourrira pas, puisque le gouvernement, paternel jusqu'au bout, accordera une dernière prime pour nous mettre en terre au plus tôt. N'est-ce pas merveilleux, attendrissant, cette inégalable sollicitude?

Dans le domaine international, la Charte de l'Atlantique garantit, au petit et au faible la liberté de vivre sa vie comme il l'entend après qu'on lui aura, peut-être, redonné son territoire d'avant-guerre. Le petit devra sans doute demander la protection de son voisin plus puissant et celui-ci, en échange de quelques "comptoirs", étendra sur lui son aile protectrice. On ne verra plus, nous assure-t-on, des nations rapaces comme l'Allemagne, le Japon et quelques autres que vous devinez bien, protéger contre leur gré, des voisins trop faibles pour résister efficacement. Et voilà pourquoi l'Angleterre abandonnera les Indes, la France, l'Indo-Chine, les Etats-Unis, les Philippines. Quel beau spectacle! Ce sera une course entre nations pour savoir laquelle surpassera l'autre en générosité.

Des sceptiques trouveront peut-être que l achose est trop belle pour être vraie. Ces sceptiques se souviennent d'un M. Wilson qui avait lui aussi rêvé de voir les peuples unis comme des frères. Et le rêve de M. Wilson n'alla jamais plus loin que quelques grandes déclarations de principes que l'on s'empressa d'enterrer une fois la paix réglée. C'est que M. Wilson et ses associés avaient oublié—les grands hommes ont tant à faire, il leur est bien permis d'avoir des oublis—que la fraternité doit se baser sur la charité chrétienne, faute de quoi on aboutit au chaos actuel.

Et c'est bien la tâche qui incombe à tous les chefs d'Etat: rétablir le règne de la justice, de la charité pour assurer la paix sociale. On aura beau établir des plans de sécurité, élaborer des chartes de l'Atlantique ou du Pacifique, prôner la fédération des peuples, si on ne commence d'abord par mettre à la base la doctrine du Christ, l'après-guerre n'apportera que la désillusion et une aggravation du mal que nous déplorons. L'Ordre nouveau ne devra pas être le fait quelques-uns, mais de tous et de chacun. Chaque individu devra faire un sérieux examen de conscience pour reconnaître l'égoïsme qui ronge et le matérialisme qui le mène. Et avant de rejeter la faute sur le voisin—c'est si commode—il devra reconnaître ses torts et s'amender. S'il reconnaît qu'il n'y a plus de justice et d'honnêteté, il devra donner l'exemple de la justice et de l'honnêteté dans ses relations sociales. Il ne devra pas se laisser conduire par l'appât du gain et le désir de la jouissance; il lui faudra s'élever un peu plus haut que le matériel et reconnaître que l'argent et les autres biens temporels ne sont pas le but ultime de la créature humaine et qu'il a des devoirs à remplir envers son Créateur.

Convaincu que la doctrine de charité que le Christ a écrite de son sang mérite mieux qu'une vague admiration platonique, le chrétien—et nous en sommes tous—travaillera, par l'exemple, à ramener le règne de la justice sur la terre. Et quand nos hommes publics nous prouveront leur sincérité, autrement que par de belles paroles, alors nous croirons à l'avènement d'un Ordre nouveau.

Julien BENOIT.

Menteurs et démagogues!

Il nous fait plaisir de reproduire dans cette page, un article paru sous ce titre dans "Le Travail", organe officiel des Syndicats Catholiques.

Il rive un clou, et un fameux, à tous les dénigreurs de ce mouvement.

Cracher la calomnie à pleine bouche contre les Syndicats nationaux depuis quelque temps, rien ne plaît plus aux propagandistes du Congrès Canadien du Travail.

"Les Nouvelles Ouvrières", organe de ce dernier, dans son numéro de novembre (page 2, au bas de la dernière colonne), accusent les chefs de la C.T.C.C. d'être "liés par des principes qui vont à l'encontre du progrès"; de s'être "opposés" au Congrès des syndicats tenu à Granby, "à un salaire maximum, disant que les ouvriers doivent savoir limiter leurs exigences"; enfin, "d'avoir trahi la classe ouvrière" et "d'avoir fait le jeu des hauts financiers, des exploiteurs et des trusts".

Je défie le sale scribe inconnu qui a écrit ces lignes de même qu'aucun des chefs du Congrès Canadien de prouver que les dirigeants de la C.T.C.C. se sont déclarés ou ont fait se prononcer le Congrès des syndicats nationaux à Granby contre la fixation d'un salaire maximum. Cette accusation est une vile calomnie. Ce que le président de la C.T.C.C. a bel et bien dit concernant la question salaire, c'est que "la C.T.C.C. est opposée à des taux de salaires excessifs, tout comme elle est opposée à des taux de salaires trop bas, parce que, dans les deux cas, ils sont cause de chômage".

Ceux qui prétendent le contraire, sont des démagogues de la pire espèce, intéressés seulement à dénigrer un Mouvement sérieux et à flatter l'appétit des ouvriers, exciter leurs passions et soulever contre un mouvement honnête et véritablement dévoué à la classe ouvrière.

Je défie notre insulteur et ses pareils de tenter de faire accroire aux 200,000 ouvriers environ de la province de Québec qui sont protégés par la Loi des Conventions collectives de travail et qui bénéficient de conventions collectives, lesquelles leur ont rapporté de 30 à 40 millions de dollars en augmentation de salaire, sans compter de multiples autres améliorations dans les conditions de travail, je les défie, dis-je, de faire accroire à ces 200,000 ouvriers de chez nous que les chefs de la C.T.C.C. sont liés par des principes qui vont à l'encontre du progrès, car ce sont ces chefs que l'on calomnie qui seuls en cette province, il y a 9 ans, ont championné contre les employeurs et toutes les unions du temps, l'adoption de cette Loi des Conventions collectives de travail, que l'on cherche maintenant à copier dans toutes les provinces.

Et les chefs de la C.T.C.C. auraient "trahi" la classe ouvrière, après avoir donné aux travailleurs de cette province une Loi aussi éminemment bienfaisante! Le progrès que visent les chefs de la C.T.C.C., ce n'est pas seulement l'intérêt immédiat des travailleurs exclusivement, mais servir l'intérêt général de la société en même temps.

Cela n'est pas tout ce que la C.T.C.C. a accompli pour le bien de la classe ouvrière. Ceux qui viennent baver sur ses oeuvres n'ont qu'un but inqualifiable, salir notre mouvement, le dénigrer aux yeux qui ne le connaissent pas plus, pour tâcher de le piller.

Après avoir traité les directeurs de la mine d'Asbestos et de Thetford Mines d'"exploiteurs des ouvriers", pour gagner la confiance de ceux-ci, je me demande quel langage ces gens tiendront à ces employeurs s'ils parviennent à représenter les employés auprès d'eux. Sans doute, les chefs du "Congrès" feront comme à Montréal auprès de la Compagnie des Tramways et de l'administration municipale. Ils se montreront bons garçons, amis des principes de "modération", prêts à faire toutes les concessions pour obtenir un petit bout de papier en guise de contrat comme lors de l'entente Goldenberg, après la grève des Tramways. Ils auront trompé les ouvriers et le tour sera joué.

Celui qui fait du bien à quelqu'un l'aime mieux qu'il n'en est aimé.—Montaigne.

"Baraque 3 chambre 12"

Par Marcel HEADRICH

"Voici l'histoire vraie, inédite, poignante, tragique, des 2,000,000 de soldats français prisonniers en Allemagne".

Volume de 220 pages.

Au comptoir $1.25; par la poste $1.35.

Bannon Bros. Ltd.

AMEUBLEMENT GENERAL

A. J. CORBEIL, gérant

Cette maison est reconnue pour la quantité de ses produits

ATTENTION: LE MAGASIN FERME LE SAMEDI SOIR A 6 HRES ET OUVRE LE MARDI A 9 HRES

123, rue Durham — Tél. 4-4243

SUCCURSALE A NORTH BAY — TEL. 383

Fashion Craft Shops Ltd.

(AUPARAVANT A 102 RUE ELM, EST)

est actuellement installé à

18 rue Elm, est — Téléphone 3-0523

Venez visiter notre nouveau magasin

Buvez les liqueurs douces

SILVER FOAM

Qualité supérieure

Sudbury Brewing and Malting Co. Ltd.

Tél. 7-7561 — 185, rue Lorne

W. ALBERT MARCOTTE

EPICERIES - VIANDES DE CHOIX

Angle des rues King et Clinton — Tél. 3-0601

Littérature du Crédit Social en vente chez W. Albert Marcotte

LA VIE AGRICOLE

Leçon d'amour à la terre

Toutes les vieilles paroisses canadiennes ont leurs pionniers; ceux qui les ont ouvertes à la civilisation. La plupart furent des héros, de vrais héros. Tous sont disparus sans même avoir connu, soupçonné la vertu de leurs mérites et de leurs sacrifices. Combien sont oubliés! Aussi faut-il féliciter, même remercier ceux qui, à force de recherches, ont pu reconstituer la vie et l'oeuvre de quelques-uns de ces héros oubliés de l'histoire de nos vieilles paroisses. Ce n'est pas un mince mérite que de reconstituer ces vies à travers le fouillis de registres paroissiaux, des ordonnances des intendants, des greffes de notaires, des inventaires,, etc. Que de coins obscurs où l'on cherche en vain un peu de lumière! Que de vides devant lesquels le chercheur, perplexe et inquiet, se penche et qu'il peut remplir, enfin, mais après combien de démarches et de recherches dans d'anciennes paperasses ou en scrutant la tradition!

C'est pourquoi, à la suite de l'expérience de ce travail souvent pénible, ne serait-il pas opportun de bien noter la marche des premières années des paroisses nouvelles dont on voit surgir les clochers autour de soi; d'en suivre pas à pas les pionniers, qui sont les colons que nous pouvons de nos yeux voir à l'oeuvre; noter leurs actes, les tragédies, les drames dont ils sont les victimes ou les témoins; leurs joies et leurs peines. C'est ainsi que nous servirons ceux qui plus tard, lorsque nous serons disparus et que les jeunes paroisses, voudront reconstituer la vie des pionniers d'aujourd'hui Ceux-là pourront alors, et avec combien plus d'aisance, n'ayant pas à se pencher sur tant de vides, suivre le bon exemple de patience et de travail patriotique que vient de donner notre confrère de Trois-Rivières, M. Raymond Douville, qui nous offrait, il y a quelques jours, l'histoire du premier colon de Sainte-Anne de la Pérade, Jean Riquart, l'ancêtre des familles Ricard, dont les générations, pendant près de deux siècles et toris quarts, se sont succédées dans la vieille et historique paroisse de Sainte-Anne de la Pérade.

"Jean Riquart, écrit M. Douville, est le type du vrai colon tenace et sa vie mérite d'être un peu tirée de l'oubli... La mort seule put interrompre son élan de défricheur". Et cette lutte acharnée au sol, au milieu de mille difficultés dues aux voisins, aux seigneurs, aux éléments, dura soixante-huit ans. Il mourut à quatre-vingt-dix ans et laissa dix enfants, dont quatre fils qui continueront comme lui à cultiver la terre et quatre filles qui ont toutes épousé des colons comme le fut leur père. Comme nos colons d'aujourd'hui, Jean Riquart commença bien humblement sa lutte au sol. Il ne pouvait même, moins heureux que ceux d'aujourd'hui, se construire une maison sur la concession, de deux arpents de front par deux de profondeur, que lui avait accordée sur la pointe sud de l'Ile Saint-Ignace le seigneur Michel Gamelain dont, en 1664, Riquart était le "serviteur", ainsi qu'il est qualifié dans un acte de notaire.

Pendant que la plupart des autres concessionnaires du groupe de Riquart abandonnent pour la plupart la partie, le héros de Raymond Douville, lui, s'acharne au défrichement de son lopin. Il l'agrandit, puis] en ajoute un autre, puis un autre encore au premier. Il conserve sa petite concession de Saint-Ignace sur laquelle il s'était bâti une maison jusqu'en 1679. Il dut s'en départir pour éteindre une dette. Mais il n'abandonn pas la lutte qu'il transporte sur d'autres lots, qu'il défrcihe tvec la même énergie, la même constance. Et, nous le répétons, ce fut ainsi pendant soixante-huit ans. Bref, Jean Riquart fut l'ancêtre du "colon bûche, bûche, bûche", dont parle Louis Hémon.

Une belle vie, glorieuse pour la terre, et fructueuse, puisqu'elle a donné naissance à l'un des plus belles et des plus riches paroisses qui s'échelonnent le long de la rive nord du Saint-Laurent.

Encore une fois, nous aimons à féliciter notre confrère Douville de nous avoir donné cette belle leçon d'amour de la terre. Elle date, il est vrai de 1669, mais elle peut profiter aujourd'hui à tous nos travailleurs de la terre, ceux des vieilles paroisses comme ceux des humbles hameaux de colonisation que protège encore l'ombre de la forêt vierge.

Marion Chapdelaine.

(Le Progrès du Golfe.)

Utilisation de la paille

Il est depuis longtemps reconnu que la paille de céréale est un fourrage plutôt pauvre et qu'elle constitue à elle seule, une alimentation mal balancée et insuffisante même pour les animaux qui ne sont pas en production. Qu'il me suffise de dire, à l'appui de cet avancé, que certaines expériences ont démontré qu'un animal adulte, en bonne condition, alimenté uniquement à la paille, perd de 200 à 250 livres de son poids pendant l'hivernement. Est-ce à dire que la paille est sans valeur alimentaire et qu'elle doit être totalement bannie de la crèche? Certes—non! La paille de bonne qualité peut être employée pour l'alimentation de certaines catégories d'animaux à condition qu'on use de discrétion.

Nous avons observé à la Station Expérimentale de Ste-Anne-de-la-Pocatière que des taures ayant atteint l'âge de un an et demi, hivernaient en très bonne condition, lorsqu'elles recevaient un repas de foin de légumineuses, un repas de paille par jour et une certaine quantité de succulents, tels qu'ensilage de maïs, de légumineuses ou même de racines. Les vaches sèches qui sont en bonne condition, pourraient sans trop d'inconvénients, consommer un repas de paille par jour pendant quelques mois, à la condition qu'une certaine quantité d'ensilage ou de racines leur soit servie. Quant aux vaches laitières en production, il est entendu que la paille doit leur être interdite, sauf dans des circonstances imprévues: soit que la récolte de foin ait été considérablement réduite à la suite de conditions de température défavorables ou toute autre raison analogue. Dans ce cas, la ration devra être complétée par un concentré de haute qualité surtout riche en protéine.

Si l'on compare la paille d'avoine qui est probablement la meilleure et qui est de beaucoup la plus employée, avec les foins de mil et celui de luzerne, l'on obtient les renseignements suivants: en fait de protéine digestible la paille contient 0.9%, le foin de mil 2.9% et le foin de luzerne 10.6%. Par ailleurs, en ce qui concerne les autres éléments nutritifs, la différence est moins marquée. Par exemple le pourcentage des hydrocarbonés est de 44.1% pour la paille, 46.9% pour le foin de mil et 50.3% pour le foin de luzerne.

En fait de matières minérales comprenant le calcium et le phosphore, les pourcentages son de 0.49% pour la paille, 0.43% pour le foin de mil et 1.64% pour le foin de luzerne. Ces mêmes espèces contiennent des vitamines, à l'exception toutefois de la C, mais encore là, la paille n'en contient pritiquement pas, le foin de mil en quantité passable seulement et le foin de luzerne en abondance.

De tout ceci l'on peut déduire que si la paille peut être employée dans l'alimentation dans des cas particuliers et avec modération, son principal rôle sera toujours de servir en litière, comme absorbant des fumiers liquides, et comme précieuse source de matière organique. En effet comme litière, elle augmente le confort des bestiaux et facilite la propreté dans les étables; comme matière absorbante, il a été démontré à la suite d'une expérience conduite à la Station Expérimentale de Ste-Anne-de-la-Pocatière, qu'une tonne de paille employée comme absorbant sous des vaches laitières, absorbait environ 8,000 livres de purin, et de ce chef, obtenait une valeur d'environ $12.00 la tonne en établissant la valeur de ces éléments fertilisants recueillis en comparaison avec les prix du comemrce pour les mêmes ingrédients.

On comprend dès lors que cette valeur sera variable. Cette expérience a également démontré que la quantité de paille requise pour absorber toute l'urine est d'environ cinq à six livres par jour par vache. Le pouvoir absorbant de la paille entière est à peu près égal à celui de la paille hachée; cependant les fumiers provenant de la paille hachée sont beaucoup plus faciles à manipuler. De plus, la paille ajoutée au fumier comme litière ou comme absorbant, constitue une abondante et précieuse source de matière oragnique laquelle augmente considérablement la valeur des sols très légers ou pauvres en humus lesquels dominent dans plusieurs de nos régions agricoles.

Le budget de la ferme

Il est rare que le budget de la ferme donne tous les résultats désirés, mais celui qui fait un budget réussit généralement mieux que celui qui se fie au hasard, dit W. D. Albright, Régisseur de la Station expérimentale de Beaverlodge. Trente années d'expérience lui ont appris que le budget permit de vérifier l'état de ses affaires et d'éviter l'exagération. Celui qui fait un budget ne compte pas sur un dollar pour faire le travail de deux ou trois dollars. Un budget annuel est une bonne chose, mais un budget mensuel est préférable.

La première chose à faire est d'évaluer le revenu. On inscrit en premier lieu les ressources sûres telles que l'argent comptant, les dépôts de banque, le grain dans la grainerie, etc., et l'on fait le total de ces items. On inscrit ensuite les items moins sûrs ou plus variables tels que les chèques de crème, les ventes de porcs, etc., et on en fait le total. Additionnez les deux montants, sans oublier qu'on ne peut compter que sur ce que l'on possède. Inscrivez ensuite les frais fixes: taxes, intérêt, primes d'assurance et les autres frais semblables, puis additionnez-les.

Maintenant inscrivez les dépenses ordinaires comme la nourriture, les vêtements et les réparations, puis faites-en le total. Additionnez ces deux totaux et comparez-les au revenu probable. Si le revenu n'est pas suffisant pour couvrir ces dépenses, réduisez les frais.

Si vous avez la chance d'avoir un surplus, voyez s'il est suffisant pour vous acheter ce nouveau poêle ou cette nouvelle combine dont vous avez besoin. Faites une liste des choses que vous désirez et décidez laquelle est la plus urgente, sans oublier les obligations de la Victoire.

1. Comparez le revenu assuré aux engagements financiers.

2. Mettez le revenu total probable en regard des dépenses totales probables.

3. Calculez comment vous dépenserez le surplus probable de la façon la plus avantageuse, mais seulement après l'avoir reçu.

Ce budget permet au cultivateur de voir la fin dès le commencement, et c'est ce que tout bon homme d'affaires doit chercher.

La plante de soja tire son nom de soy, un produit que l'on obtient au moyen d'une fermentation longue et compliquée d'un mélange de graines cuites de soja, de blé moulé et de riz ou d'orge traités par la vapeur auquel on ajoute de l'eau et du sel. Le soya est un ingrédient des sauces piquantes

FIDES

présente le 4e tract de la collection "QUESTIONS SOCIALES"

Bases d'une cité heureuse

• •

On trouvera, dans ce tract, les "boussoles indestructibles et infaillibles" d'après lesquelles nous devons nous guider dans l'élaboration du nouvel ordre social à instaurer d'abord dans la famille puis jusque dans la vie internationale.

• •

La doctrine contenue dans ces tracts est présentée sous la forme d'un dialogue ou d'un cercle d'étude populaire qui en rend la lecture très intéressante.

• •

Déjà parus:

No 1—Bonheur et travail
No 2—Libéralisme économique
No 3—Socialisme et communisme
No 4—Bases d'une cité heureuse.

Prix: $0.10 l'unité, $1.00 la douzaine, (par la poste $1.15) L'abonnement personnel (10 numéros) $1.00

• •

LIBRAIRIE LOISIRS

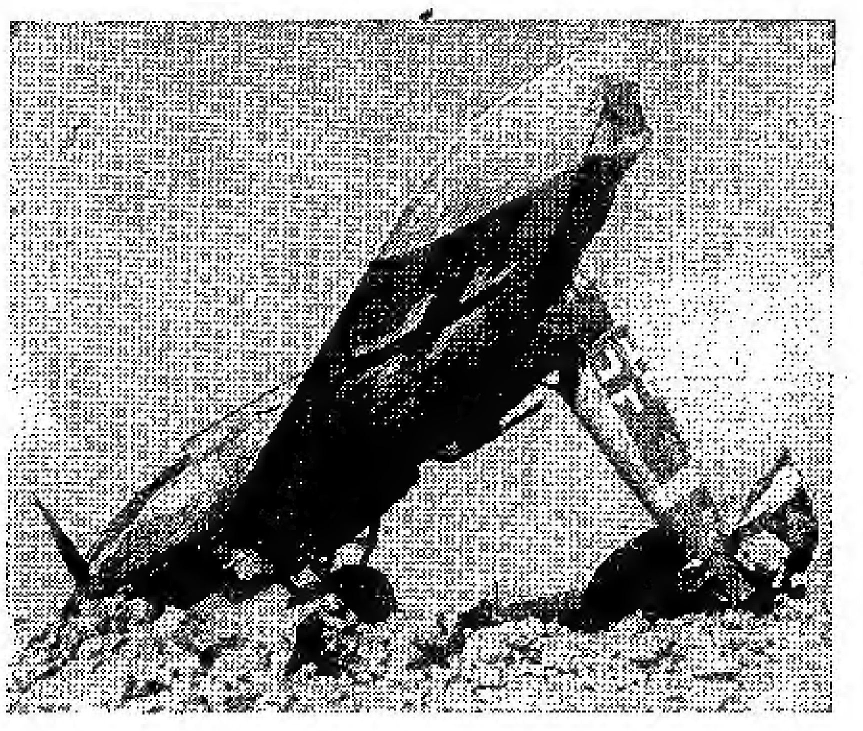

UNE CAMPAGNE COUTEUSE POUR LES BOCHES

La marche victorieuse des troupes alliées en Sicile et en Italie est coûteuse pour les Nazis, tant en pertes de vie qu'en matériel de guerre détruit. On voit ici un Bombardier allemand Heinkel III, victime d'un bombardement par nos aviateurs.

CONTES:

Par GUY DE MAUPASSANT

Les Contes sont de petits tableaux, courts et charmants, qui ont triomphé du temps. Le présent recueil—destiné à être mis entre toutes les mains—contient un choix exquis.

Le souple génie de l'écrivain a su s'adapter à tous les sujets: contes paysans, contes normands, souvenirs de guerre, histoires fantastiques.

Ce remarquable ouvrage d'un des plus grands noms de la littérature française doit se trouver sur les rayons de toute bibliothèque soignée, dans la famille, au collège, au couvent. Les jeunes comme leurs aînés y trouveront une saine distraction, en même temps qu'ils puiseront à une source vraie de génie.

POUR VIVRE EN PAIX

Par CLAUDE De SAINT-PHALLE

Après cet effroyable chaos de la guerre, il faudra rétablir la paix, il faudra que les hommes puissent trouver sur la terre le moyen de vivre et surtout de vivre en paix.

C'est un véritable traité d'économie politique et sociale, mis à la portée de tous, que nous donne Claude de Saint-Phalle. Passant du chômage à la sécurité de l'Etat, des grandes sociétés à capitaux au dirigeant et à l'ouvrier, de l'autorité politique au citoyen, l'auteur cherche un équilibre qui permettra aux hommes de vivre en paix, en sécurité, dans une société qui tendra vers le bien commun.

TROIS EPREUVES

Par DANIEL HALEVY — 1814-1871-1940

Sous un titre presque symbolique, l'éminent auteur étudie la véritable nature de la défaite française, et, pour rendre son exposé plus clair, il compere trois grandes défaites de la France, en se demandant laquelle fut la plus désastreuse.

Trois Epreuves n'est cependant pas un livre défaitiste. C'est un ouvrage précis, vrai, neuf, qui puise dans l'histoire de la France des raisons d'espérer et qui montre comment les Français n'ont pas cesser de se raidir contre le joug allemand. Trois Épreuves n'est pas véritablement un livre de guerre; c'est un ouvrage solide, qui apporte des solutions. C'est un livre de reconstruction.

D'OU VIENT L'ALLEMAGNE

Par GONZAGUE DE REYNOLD

Quels sont les traits caractéristiques de la mentalité allemande?

Le Germain, répond Gonzague de Reynold, est un être qui, intellectuellement, s'enferme dans sa pensée, se rend incommunicable, se crée et se recrée sans cesse son univers. Socialement, il ne cesse de se mettre en troupe, de se discipliner, de marcher au pas de parade. Enfin ,il est incurablement romantique. Dès qu'une idée se présente à lui il en fait un mythe. L'idée, chez lui se prolonge en rêve, se noie dans le sentiment.

Gonzague de Reynold ne représente point les Allemands contemporains comme autant de barbares à longues moustaches blondes et vêtus de peaux de bêtes: il ne s'agit pas ici d'un livre de propagande. L'Auteur, avec beaucoup d'objectivité établit cependant que le peuple Allemand est un peuple mouvant et indomptable, anarchique et dangereux, qui veut sans cesse faire sombrer le monde dans son chaos.

Librairie Loisirs

217 RUE KING SUDBURY

J.-R. MARCOTTE

EPICERIES - VIANDES

ENCOURAGEZ VOTRE MARCHAND DU COIN

Lettre d'Ottawa

(suite de la première page)

voir? Les avis sont partagés à ce sujet. M. Bracken, leader du Parti conservateur progressiste, disait récemment, à la suite de ses randonnées à travers le pays, que, d'après lui, la C.C.F. remporterait la victoire en Saskatchewan, le Parti conservateur progressiste, au Nouveau-Brunswick, et M. Duplessis, en Québec. Même s'ils pensent se maintenir au pouvoir, les libéraux admettent qu'ils devront livrer une terrible lutte dans ces trois élections provinciales.

Or, la situation étant ce qu'elle est, imprécise, incertaine, les libéraux fédéraux ont tout intérêt à se présenter devant le peuple avant les gouvernements de Saskatchewan, du Nouveau-Brunswick et du Québec. La raison est fort simple. En venant le premier devant le peuple, le gouvernement d'Ottawa bénéficie de l'incertitude où la population en est maintenant au sujet du résultat des élections générales dans ces trois provinces. M. King n'a pas oublié l'erreur de tactique qu'il a commise en ne venant pas devant le peuple avant le gouvernement libéral de Toronto l'an dernier. Aujourd'hui, il est plus faible, par suite du fait de la défaite des libéraux à Toronto. Il a tout intérêt à ne pas voir le parti libéral subir le même sort en Saskatchewan, au Nouveau-Brunswick et en Québec, avant de se présenter lui-même devant le peuple. En tenant des élections générales avant ces gouvernements provinciaux, M. King s'assure le concours de toute l'organisation gouvernementale de ces provinces, pour se maintenir d'abord à Ottawa et, s'il réussit, apporter l'appui de son gouvernement à ceux de ces trois provinces. La dissolution des Chambres, dès la première séance de la session, permettrait à M. King de tenir rapidement en mars ses propres élections fédérales et aux provinces d'avoir ensuite les leurs.

Un autre avantage de cette ligne de conduite pour le gouvernement King, ce serait de tenir ses élections avant la grande invasion de l'Europe par les armées américaines et britanniques et avant le prochain emprunt de la victoire.

UNE AUTRE POSSIBILITE

Naturellement, le député qui songe à ses intérêts personnels ne doit pas aimer ce plan qui serait le plus logique et le plus avantageux pour son gouvernement. Il tient à siéger assez longtemps pour avoir droit à sa complète indemnité parlementaire. Les députés se plaignent que leurs nombreuses obligations rongent leur indemnité parlementaire. Ils auront besoin de fonds pour faire leurs prochaines élections. C'est pourquoi ils ne manqueront pas, — nous voulons parler des députés ministériels, — de faire valoir leur point de vue auprès des chefs de leur parti.

M. King peut chercher à concilier le point de vue financier de ses députés avec le projet de venir, coûte que coûte, devant le peuple, avant les gouvernements provinciaux de la Saskatchewan, du Nouveau-Brunswick et du Québec.

Dans ce cas, le premier ministre pourrait tenir une courte session, c'est-à-dire siéger juste assez longtemps pour que les députés aient droit à leur entière indemnité parlementaire, puis en appeler au peuple, prétextant les discussions acerbes, soulevées par les partis de l'opposition, pour en appeler au peuple en juin. Dans ce cas, le gouvernement se hâterait probablement d'adopter le discours du Trône et le budget. Il profiterait ensuite de la première occasion pour demander la dissolution du parlement canadien.

Il reste toujours possible que M. King fasse une session régulière. Dans ce cas, il ne tiendrait pas d'élections générales avant août. Si le premier ministre est convaincu que le cours victorieux de la guerre peut faire du bien à son parti, il retardera la date des élections générales et les tiendra plutôt dans les derniers six mois de l'année.

Mais, cela étant, les gouvernements provinciaux de la Saskatchewan, du Nouveau-Brunswick et du Québec, devront les uns ou les autres, peut-être tous, se présenter devant le peuple avant celui d'Ottawa. Si les libéraux étaient défaits dans l'un ou l'autre de ces provinces, s'ils perdaient dans toutes trois, même s'ils revenaient, dans l'une ou l'autre, avec une majorité fortement diminuée, est-ce que M. King se trouvera dans une meilleure situation pour affronter le peuple? Ce qu'il ne faut oublier, c'est que certaines victoires équivalent à des défaites. On n'a pas oublié ce qui est arrivé au gouvernement Taschereau en 1935. Il fut vainqueur. Mais il revint si faible qu'il ne put se maintenir au pouvoir et, en 1936, son successeur, M. Godbout, était défait.

LE DISCOURS DU TRONE

Qu'est-ce que fera M. King? C'est ce que tous les députés se demandent, à mesure qu'ils arrivent dans la Capitale.

Si le gouvernement veut tenir une session régulière, il ne manquera point de sujets de discussions acerbes. Après les élections générales, c'est sur le discours du Trône, que les députés descendent à Ottawa portent leurs inquisitions. Qu'est-ce que ce document contiendra? Voilà la seconde question que les représentants du peuple se posent.

La guerre n'est pas finie. C'est donc sur la guerre que devrait porter principalement le discours du Trône. Mais les problèmes de restauration d'après-guerre ne devraient pas manquer d'occuper une place importante dans le discours du Trône. Ce qui est certain, c'est que le discours du Trône manifestera sûrement des préoccupations électorales.

Peut-on en blâmer le gouvernement actuel? Tous les gouvernements font comme cela. Si la C.C.F. était au pouvoir, elle ne ferait pas exception. Avant de se présenter devant le peuple, tout gouvernement, comme une femme qui cherche à gagner l'affection d'un homme, soigne sa toilette, pour se faire agréer plus facilement. La dernière session d'un gouvernement, c'est ce que nous pourrons appeler la période de fréquentations précédant la grande demande.

On peut être assuré que le gouvernement King va se faire beau. Il tâchera de faire oublier ce qui a pu mécontenter le peuple. S'il y a lieu, il fera amende honorable. Il ne manquera pas de faire des promesses. L'attitude du gouvernement King inclinera-t-elle le peuple à consentir à la grande demande que le Parti libéral ne manquera pas de comme tels aux prochaines élections C'est une autre question.

LE CAS DE M. CARDIN

Pour les observateurs politiques, il y a bien d'autres questions qui se posent. Il va être particulièrement intéressant de connaître l'attitude que M. Cardin, ancien ministre des Travaux publics, prendra.

D'après nos renseignements, M. Cardin ne foudera point de nouveau parti politique. Mais ce que nous prévoyons, c'est que le groupe de députés québécois qui, d'un côté ou de l'autre du président de la Chambre, sont indépendants ou plus ou moins indépendants, se présenteront comme tels aux prochaines élections générales. Ils agiront en dehors des partis existants et le feront savoir. S'ils sont élus, ils continueront de tenir cette ligne de conduite. Ces députés indépendants sont ceux qui font partis du groupe Roy-Dorion, de celui des dissidents et de celui de M. Cardin. Nous prévoyons également que ces indépendants qui agiront de concert présenteront un certain nombre de candidats dans les circonscriptions québécoises autres que celles détenues en ce moment par eux. Ils viendront à Ottawa, après les élections générales, s'ils sont élus, pour collaborer avec ceux qui voudront collaborer, mais sans se lier à aucun parti.

Que les choses se passent telles que nous les prévoyons, cela va certainement compliquer la politique québécoise. A tout événement, pour donner au peuple un gage sérieux de leur sincérité, ceux qui parmi ces députés appartiennent encore officiellement à un parti politique devront en sortir, d'après nous, au cours de la prochaine session. Autrement, s'ils attendent la dissolution du parlement canadien, pour prendre position définitivement, ils risquent de ne pas être crus par le peuple.

Attendons. Au cours de la prochaine session, nous allons voir si ces libéraux dissidents feront le dernier pas, conclusion logique de l'attitude qu'ils ont tenue depuis plus ou moins longtemps. Nous ne les jugeons pas. Nous nous contentons de constater un fait.

Club Saint-Louis
Tél.: 4-4581
RENDEZ-VOUS DES CANADIENS FRANÇAIS
Gymnase, Badminton, Billard
Quilles, Rafraîchissements, Ping-Pong
Salle de réception pour les cercles
Salle de lecture

General Welding Works
Soudeurs, apprenez un métier qui paye. Des soudeurs électriques sont demandés. Instruction individuelle. Equipement moderne.
139 rue Notre-Dame Sudbury

Nickel Tire Service
Propriétaire: Gérard Boulet
VULCANISATION DES PNEUS ET CHAMBRES A AIR
TEL. 8-0108 Res. 6-8132
25 rue Beech

J.-E. LACOURCIERE
AVOCAT
10 ELM, E. SUDBURY
TEL.: 8-8221

Le monde sportif

PAR CONRAD FORTIN

Enthousiasmées par leur bonne tenue contre les Canadiens de Dick Irvin, jeudi dernier, les Ailes Rouges de Détroit envahirent le Maple Leaf Gardens, samedi soir, pour triompher des gars de Hap Day par un compte de 6 à 4. Murray Armstrong, récemment acquis par Jack Adams, et Adam Brown dirigèrent l'attaque du Détroit en obtenant deux buts chacun. Les Torontois eurent particulièrement de la difficulté à déjouer Dion dans les buts des Ailes Rouges. Au contraire Paul Bibeault ne fit pas si bonne figure samedi que lorsqu'il fit face aux Canadiens il y a quelque temps. La ligne Hamilton-O'Neil-McKlean fut la plus agressive des Maple Leafs mais ce trio rapide fut bien contrebalancé par la ligne Armstrong-Liscombe-Howe, du Détroit. En somme, les protégés du pilote Hap Day furent nettement inférieurs aux Ailes Rouges qui, avec l'addition de quelques étoiles, ont amélioré leur situation dans la ligue Nationale.

• •

En succombant 5 à 0 aux mains des Maple Leafs dernièrement, les Canadiens de la ligue Nationale, ont appris que les discussions et les batailles avec les joueurs rivaux ainsi que les arbitres sont inutiles. Phil Watson ne fit pas honneur au Tricolore en se bousculant avec l'arbitre Joe Primeau tandis que Murph Chamberlain fut envoyé au cachot pour 5 minutes à la suite d'une bataille avec un des Torontois.

• •

Samedi dernier, Foster Hewitt faisait remarquer que lors de la joute Toronto-Détroit, les gardiens de but opposés étaient des Canadiens français et que ni l'un ni l'autre était sur l'alignement du Canadien. Ajoutons que Bill Durnam est un cerbère excellent mais que le club Canadien a toujours la priorité sur les joueurs canadiens-français.

• •

Flash Hollet, du Boston, de la Ligue Nationale, a été échangé pour Pat Egan, du Détroit. Nous croyons que les Ailes Rouges profiteront avantageusement de cet échange.

• •

Ici et là au Collège Sacré-Coeur.... les Pères et les Philosophes ont annulé 5 à 5 dans une récente partie de gouret .... Félicitations au Père Mateau et au comité de hockey pour la façon magnifique dont notre sport national est organisé au collège. Les équipes Rachisson mènent dans les circuits Sénior et Intermédiaire respectivement.

Investiture de scouts

Vendredi, le 10 décembre dernier, se tenait l'investiture solennelle de la 4e Troupe de Sudbury. Depuis sa fondation qui remonte vers 1936, les investitures ont été nombreuses, mais jusqu'à date l'on remarquait pour la première fois un si grand concours de parents et d'amis, et cela, malgré la tempête et les rafales de neige.

Cette fois-ci, l'aumônier du Club St-Louis mit bénévolement sa grande salle de badminton, à notre disposition. Vers sept heures du soir, tous les Scouts étaient rendus dans la salle du groupe afin de se préparer pour la grande circonstance. A huit heures, ainsi préparés, quinze scouts prononçaient, tout émus, leur promesse et étaient admis dans la grande fraternité scoute.

Furent investis scouts par M. le scoutmestre Maurice Gravelle, aidé au secrétaire du district, M. Bumbers, de M. Forget, le scoutmestre de la troupe de Minnow Lake, des deux assistants, MM. Laurent Charette et Lucien Michaud: Jean Barbeau, Jean Charette, Donald Costello, Maxime Ducharme, Gérald Gauthier, Sylvio Gauvreau, Edmond Gemus, Raymond Gemus, Robert Laberge, Robert Maranger, Murray Bertrand, Normand Raiche, Marcel Sabourin, Jean-Guy Tittley, Roger Villeneuve.

L'aumônier dit quelques mots sur l'esprit d'équipe et de solidarité dans la patrouille et la troupe, sur la technique scoute, qui n'est pas une épreuve à la façon des examens scolaires, qui n'est pas une science livresque, mais une science concrète, acquise au contact de la nature. Ainsi les jeunes apprennent à mieux trouver et aimer Dieu, et à servir le prochain par des moyens qui leur permettent de réussir là où d'autres garçons échouent.

M. le scoutmestre, M. Gravelle explique brièvement le sens de la promesse et des Lois du scoutisme. M. Forget se dit encore une fois heureux d'assister à l'investituture de la 4e Troupe de Sudbury et émet le voeu de voir les deux troupes canadiennes-françaises se rencontrer de temps en temps. Quelques invités adressèrent aussi la parole: M. Tittley, le père de l'un des nouveaux investis parla au nom des papas et madame Alfred Laberge, au nom des mamans, elle aussi maman de l'un des nouveaux investis.

Après la brillante épreuve de secourisme, les garçons chantèrent avec brio "La Fleur au Chapeau". Les Scouts présentèrent ensuite l'édifiant dialogue: "Il est né un Sauveur". Cette petite pièce préparait très bien nos jeunes garçons à la belle fête de Noël.

La veille, le 9 décembre, avait lieu aussi l'investiture de six Guides canadiennes-françaises de la 6e Compagnie de Sudbury. Ce furent les aspirantes: Rita Grenon, Christiane York, Jeannine Renaud, Rita Delorme, Marguerite Gauthier. Après cette cérémonie, il y eut un bingo, au profit des petites orphelines de Sudbury.

Noces d'argent

Chelmsford, Ont. — Jeudi, le 6 janvier, avait lieu à la salle paroissiale de Chelmsford, une soirée en l'honneur de M. et Mme Emile Montpellier à l'occasion de leur vingt-cinquième anniversaire de mariage. Une adresse fut lue par Mme Paul Lacelle tandis que son plus jeune fils, André, présentait aux jubilaires une bourse et un magnifique service de coutellerie en argent. M. et Mme Montpellier sont les heureux parents de dix-sept enfants.

Parmi les visiteurs, on remarquait M. et Mme Godfroy Rhéaume, de la rue Kathleen, M. et Mme Léo Bourgeois, de la rue Leslie, M. et Mme Léonard Bradley, de la rue Clinton, Mlles Loretta et Léonard Bédard, M. et Mme Isidore Simard, Mlle Aurore Simard, tous de Sudbury, et plusieurs autres dont les noms nous échappent. On remarquait aussi un grand nombre de parents et d'amis, de Chelmsford.

La fête était organisée par les enfants des jubilaires. Nous souhaitons que M. et Mme Montpellier vivent assez longtemps pour célébrer leurs noces d'or.

La langue tue mieux que le glaive.—Aristote.

LUNDI, LE 24 JANVIER
Grand BINGO à l'école Nolin
organisé par un groupe d'hommes et de dames de la paroisse.
C'est le premier bingo de l'année
Venez en foule aider votre paroisse et encourager nos organisateurs

PAIN Carload, blanc ou brun .... 2 pour 15¢
OEUFS, catégorie A, frais doz. 44¢ 2 doz. 73¢
FLOCONS de Maïs "Quaker" .... pqt 8¢
SAVON de toilette "Lux" .... 2 mor. 11¢
RINSO .... gros pqt 24¢ — géant 48¢
SHORTENING Domestic ... lb 19¢ — 4 lbs 73¢
L'EPICERIE CARLOAD
"3 MAGASINS 3"
45 rue Elm
499 Notre-Dame
"Quality Meat" et Epicerie
16 Elm est

Théâtre CAPITOL Sudbury
AU PROGRAMME JUSQU'A SAMEDI
Lassie Come Home
1 - 3 - 5 - 7 - 9 P.M.